

# LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 254

MONTREAL, LE LUNDI 9 NOVEMBRE 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Le retour aux sources

Après un tiers de campagne, devant des sondages qui n'ont rien de réjouissant pour lui et sa formation politique et après un lent départ de campagne électorale, le chef libéral Jean Charest a senti le besoin d'un réalignement, de retourner prendre des forces, d'effectuer un véritable retour aux sources.

Jean Charest a changé. En quelques jours, après des hésitations et des faux pas, le chef libéral a calmé le jeu pour revenir aux valeurs sûres et finir de façonner son caractère unique de leader des forces fédéralistes québécoises. Autant sur le plan personnel que politique, il nous dit maintenant que le changement est *out* et la solidarité, *in*.

Le chef libéral a mis de côté le discours du révolutionnaire tranquille qui réclamait, dès le déclenchement des élections, un changement. Il a troqué les incertitudes inhérentes à l'idée de vouloir transformer les choses aux certitudes des valeurs traditionnelles comme le travail, la tolérance, la solidarité, l'esprit de famille. Chacun de ces mots a son importance, sa raison d'être dans la trajectoire du chef, représentant en quelque sorte les conditions gagnantes à sa victoire électorale.

Dans ses discours, le plus loin où M. Charest va désormais c'est de parler d'une façon «différente» de faire les choses. Il a profité de son passage en Estrie vendredi dernier, pour se ressourcer et, disait-il, «revenir à l'essentiel de notre vie». Il a tenté de s'inspirer de sa région en citant Bombardier et ses succès. Chez lui, il a repris pied et invoqué les ambitions, les rêves de «ceux et celles qui ont construit le Québec». M. Charest parle de plus en plus de principes qui évoquent la responsabilité, la force et la solidarité.

Face à l'esprit diviseur du Parti québécois, il se pose maintenant en rassembleur qui veut retrouver la solidarité et la fierté perdues. Les mots «paix» et «tranquillité» prennent de

l'importance, surtout pour souligner la coexistence pacifique des anglophones et des francophones au Québec. Il n'est donc pas le nouveau Jean Lesage d'une nouvelle révolution, mais le rassembleur autour d'une fière tradition.

«Je ne suis pas une personne déraisonnable», dira-t-il. Le chef libéral est plutôt celui qui veut «retrouver ses priorités». Il fait appel à la «volonté de caractères» et «invoque» la solidarité. Sa «façon différente» de faire les choses, rassure-t-il, n'est finalement qu'une «volonté de se donner les services qu'on mérite». Il est le Robin des bois de la légende qui veut redonner aux Québécois ce que le méchant Prince Jean (Rochon) leur a volé.

Vendredi dans ses Cantons de l'est, à East Angus plus précisément, Jean Charest a pris, pendant de longs moments, le visage familier et sympathique d'un stand-up comic qui blaguait sur sa famille, son père notamment, et entre amis. Plus humain, éminemment plus chaleureux et sûr de lui, il ne prononçait pas un discours de chef de parti qui n'a que la victoire en vue. Non, il reprenait un contact essentiel, plus intime avec ceux et celles qu'il connaît bien. C'était un message de présentations, de la connaissance et de la reconnaissance: me voici, qui je suis, ce que je veux et qu'en pensez-vous?

Politiquement, ce discours de solidarité lui permet de camper encore davantage son message de rassemblement, de regroupement, d'union face à la désunion et la discorde que provoque le spectre du référendum et de la souveraineté. Lucien Bouchard divise les Québécois, dit le rassembleur Charest, moi je veux les réunir, toutes allégeances confondues.

Il divise même le gouvernement, ajoutera-t-il. Selon lui, le triumvirat Bouchard-Landry-Rochon n'écoute pas les autres membres du cabinet ou du caucus. Comme l'électorat, les Claude Boucher, Guy Julien et, même Guy Chevrette sont coupés du pouvoir. Ce sont probablement de bons péquistes séparés des mauvais qui accaparent le gouvernement à eux tous seuls. «Ils ne vous écoutent plus», dira M. Charest vendredi à ceux et celles qui iront voter le 30 novembre.

Au cœur du réveil de la campagne libérale, l'attaque sur le référendum et la souveraineté a délogé l'idée de promouvoir le changement et la révolution, même tranquille. Mais ce retour aux sources fédéralistes, ce recentrage qui peut donner des images percutantes, comme un Lucien Bouchard-ambulancier qui a oublié la santé des gens au profit de la souveraineté, risque aussi d'occulter le programme mis en avant par les libéraux.

En termes de football, on dirait sans doute que le quart-arrière Charest cherche désormais le long jeu aérien, la bombe, puisqu'il n'a pas pu établir parfaitement son attaque au sol. Mais il risque ainsi les échappées et les interceptions...

En fait, on peut se demander si ce nouveau discours issu d'un véritable retour aux sources ne veut pas dire que le chef libéral cherche surtout en ce moment à consolider ses acquis, à cristalliser le vote libéral, à s'assurer de ne pas perdre aujourd'hui plus de circonscriptions qu'il n'estime pouvoir en gagner.

**MÉTÉO**

Montréal Nuageux avec éclaircies. Max: 5 Min: -1	Québec Nuageux. Max: 4 Min: -1
---	--------------------------------------

Détails, page B 6

**INDEX**

Annonces ..... A 9	Le monde ..... B 5
Avis publics..... B 8	Les sports ..... B 6
Culture ..... B 10	Mots croisés .. B 8
Économie ..... B 2	Planète ..... B 4
Éditorial ..... A 10	Religions ..... B 7
Entrevue ..... B 1	Télévision ..... B 9

www.ledevoir.com

**L'ENTREVUE**

Umberto Eco: Tous les signes du monde, page B 1



**LES ACTUALITÉS**

CEQ: grève de 24 heures des enseignants le 18 novembre, page A 4

**LES SPORTS**

Les Alouettes passent en finale de l'Est, page B 6



## La réforme de la santé vient hanter Bouchard dans son fief

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Jonquière — La réforme de la santé est venue hanter hier Lucien Bouchard dont la campagne a été perturbée dans sa propre circonscription par la menace de fermeture du Centre hospitalier de Jonquière. Du coup, M. Bouchard a dû mettre entre parenthèses les discours souverainistes, qui connaissent habituellement des échos favorables dans le Saguenay et justifier son bilan en santé et ainsi affronter une population écorchée par la crainte de la perte de services essentiels.

En début de soirée, M. Bouchard a pris la parole devant les médecins de Jonquière puis ceux de Chicoutimi afin de dénouer la crise. Si M. Bouchard s'est refusé à faire de Jonquière une région éloignée ce qui signifierait payer les médecins à 115 %, il leur a tout de même offert une compensation salariale de 20 000 \$ pour deux ans sous forme de forfait. Au moment de mettre sous presse, les deux parties restaient sur leurs positions, laissant présager la démission en bloc des 47 médecins de Jonquière mercredi. Déjà hier, l'hôpital n'acceptait plus aucune nouvelle admission.

Craignant les répercussions politiques de cette situation embarrassante, le premier ministre, qui a réussi depuis le

début de la campagne électorale à étouffer un certain mécontentement face à la controversée réforme de la santé, a pris le relais tôt hier matin du ministre de la Santé Jean Rochon pour tenter de sortir de l'impasse. Dépêché sur les lieux depuis six jours, le ministre Rochon a essayé en vain d'éviter le dérapage d'hier.

Depuis mai dernier, les deux hôpitaux ont vu leur vocation respective modifiée. L'hôpital de Jonquière est appelé à devenir un centre ambulatoire alors que toutes les spécialités seront concentrées au Centre hospitalier de la Sa-

VOIR PAGE A 12: BOUCHARD



## Charest traite Bouchard d'ambulancier

Le chef libéral place le rejet de la souveraineté au cœur du «choix du siècle»

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Sainte-Foy — Jean Charest accuse une fois de plus Lucien Bouchard d'avoir abandonné la santé des gens au profit de la souveraineté du Québec. Lors d'un premier grand rassemblement public hier après-midi à Sainte-Foy, le chef libéral a répété qu'il plaçait, lui, la santé au rang de priorité lors de cette élection qui sera le «choix du siècle».

Devant plus de 3000 militants en délire, M. Charest s'est payé la tête du premier ministre Bouchard en le comparant à un «ambulancier» de service. M. Charest pense que M. Bouchard a décidé d'écarter son «meilleur» ministre, Jean Rochon, parce que celui-ci a été incapable d'éteindre le feu politique qui ravage la région du Saguenay sur la coexistence pacifique de deux hôpitaux, à Chicoutimi et à Jonquière, ville de Lucien Bouchard.

«Il fait la navette entre l'hôpital de Jonquière et l'hôpital de Chicoutimi. Voilà où nous en sommes au Québec. Le premier ministre est obligé lui-même de faire l'ambulancier pour le système de santé dans son comté.»

Il s'agit, selon le chef libéral, d'un traitement inéquitable puisque plusieurs autres établissements du réseau de la santé auraient besoin d'interventions aussi urgentes de la part du gouvernement.

«Il va falloir que l'ambulance roule vite au cours des 20 prochains jours au Québec parce qu'il y en a des centres hos-

VOIR PAGE A 12: CHAREST



RENE MATHIEU LE DEVOIR

«On n'acceptera jamais de mettre les systèmes de santé et d'éducation à la remorque de ceux et celles qui veulent la souveraineté du Québec», a clamé hier Jean Charest devant quelque 3000 militants réunis à Québec.

## ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

- 272 000 emplois créés depuis 1992, page A 2
- L'union sociale et l'innovation, page A 3
- Les analphabètes n'osent pas voter, page A 3
- Michel Venne: nouveau départ, page A 3
- L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 10

L'après-Mitch

## Sans nouvelles

L'aide internationale se déploie au Nicaragua

Les radios diffusent de Managua les messages de gens inquiets qui sont sans nouvelles de leurs parents, de leurs amis, de leurs enfants. «Si tu m'entends, dit la dame, tu me rejoins à la maison de maman. Nous nous inquiétons.» Le Nicaragua mesure les dégâts, cherche des survivants, enterre ses morts. Sort lentement de son état de choc.

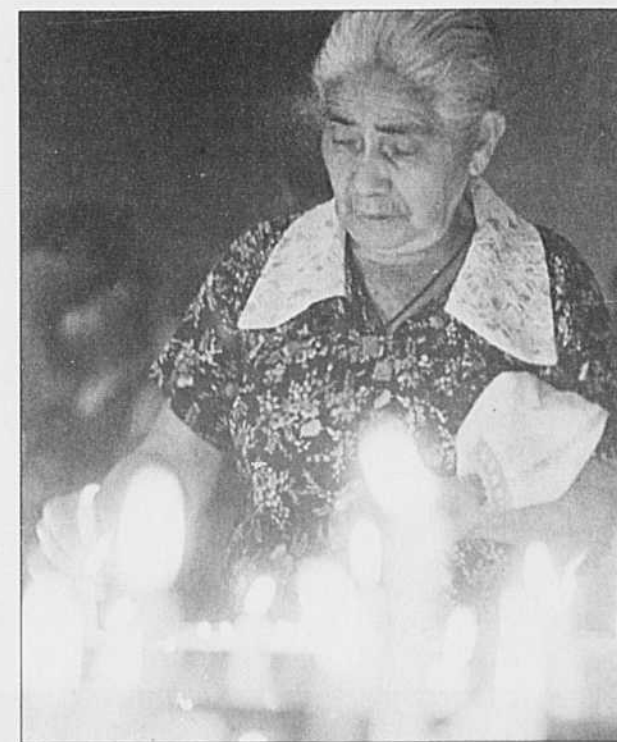
GUY TAILLEFER  
ENVOYÉ DU DEVOIR AU NICARAGUA

Managua — Le Nicaragua endeillé — on parle toujours de plus de 6000 morts et disparus — reprend lentement ses airs de normalité. Encore qu'il faille préciser: dans ce pays où un peu moins de la moitié de la population se débrouille avec un dollar américain par jour, la normalité est rarement autre chose qu'une question de survie. Aussi, dans l'après-Mitch, les Nicas apprennent à composer avec encore moins. Si cela est possible. Mitch ruine une économie qui était déjà en ruines.

Ainsi est-il à Pititapa, à une quarantaine de kilomètres de la capitale, où les autorités gouvernementales avaient

promis que la circulation serait rapidement rétablie. Il n'en est rien. Les structures installées pour reconstruire le pont ont été emportées par la force du courant — car, justement, l'eau descendue des montagnes continue de faire grimper le niveau du lac de Managua, chassant par milliers de leurs taudis les pauvres installés sur ses rives gonflées. Le président Arnoldo Aleman reconnaît maintenant que la circulation sur la panaméricaine, l'artère principale du pays, ne sera pas rétablie avant le mois de décembre. C'est une route mise en pièces, réduite en morceaux.

VOIR PAGE A 12: NICARAGUA



ANDREW WINNING REUTERS

En ce premier dimanche d'après-catastrophe, les Nicaraguayens partageaient avant tout le deuil de ceux qui ont perdu des proches.

# ÉLECTIONS QUÉBEC 1998

## Il s'est créé 272 000 emplois depuis le creux de 1992

JEAN CHARTIER  
LE DEVOIR

La reprise des emplois perdus pendant la récession s'est effectuée en octobre 1995. Depuis trois ans, on est entré dans une phase d'expansion de l'emploi, touchant des niveaux inconnus lors du cycle économique précédent.

L'économiste de Statistique Canada à Montréal, Denis Boudreau, définit la position dans le cycle en ces termes: «*À l'heure actuelle, la fin de la course n'est pas arrêtée. On est dans une phase d'expansion, on additionne des emplois.*»

Il signale que l'emploi a touché le sommet du cycle précédent en octobre 1989, à hauteur de 3 146 000 emplois. Puis la récession a entraîné la chute à 3 084 000 emplois seulement en octobre 1992, la dure perte de 62 000 emplois.

Cette perte a fait mal bien entendu. Néanmoins, elle ne présente que le quart de la perte des emplois de l'Ontario. On revient à l'Ontario dans un moment. Enfin, Statistique Canada évalue le niveau de l'emploi au Québec à 3 355 000 en octobre 1998, soit 271 000 emplois de plus qu'au moment du creux. Évidemment, cette progression ne s'est pas faite de façon régulière de mois en mois. Il y a eu des soubresauts.

Depuis octobre 1994, le gain représente 187 000 emplois, selon les chiffres désaisonnalisés que vient de réviser Statistique Canada. Depuis un an, la progression de l'emploi paraît très bonne: on compte 80 000 nouveaux emplois d'oc-

tobre 1997 à octobre 1998 au Québec, en chiffres désaisonnalisés. Denis Boudreau calcule la croissance de l'emploi à 6,6% pour le Québec depuis le sommet du cycle précédent en octobre 1989. Il estime l'impact du verglas à 1,4% de cette croissance ou 46 000 emplois perdus en janvier 1998.

«*On a manqué une marche. C'est une chute de 1,4% de l'emploi sur le mois précédent.*» Par conséquent, il a fallu trois mois pour récupérer; autrement dit, pendant trois mois, l'économie de la Montérégie et de Montréal a été distraitée de sa dynamique.

### L'exemple de l'Ontario

On constate une grande turbulence dans les chiffres de l'Ontario. En octobre 1989, Statistique Canada rapporte en effet 5 252 000 emplois pour l'Ontario. Mais le creux d'octobre 1992 ne donne plus que 4 999 000 emplois, une perte de 253 000 emplois. La contraction des emplois atteint quatre fois plus fortement l'Ontario.

Forcément, la reprise se fait sentir de manière plus robuste. En octobre 1998, l'Ontario atteint 5 667 000 emplois. Denis Boudreau calcule la croissance de l'emploi à 7,9% en Ontario d'octobre 1989 à octobre 1998. L'écart avec le Québec est attribuable à l'impact du verglas au mois de janvier, établit l'économiste. Denis Boudreau parle de la situation ontarienne: «*Ils ont une période d'expansion solide. Mais en Ontario, la récession a été plus sévère avec 4,8% de perte d'emplois en comparai-*

*son de 2% au Québec. Mais avec leur structure industrielle, ils progressent plus vite en Ontario.*»

Les mois ne coïncident pas entre les deux provinces. «*En septembre et en octobre, l'Ontario se redresse de la fin des conflits de travail dans la construction et l'automobile. La croissance de l'emploi est très appuyée depuis deux mois. Par contre en août, la croissance avait été de 0,9% au Québec mais elle avait reculé de 0,3% en Ontario. Les mois ne sont pas en ligne.*»

Depuis quelques années, la croissance de l'emploi souffre de l'effet des saisons plus qu'autrefois. Il y a eu en outre les retraites prématurées en juillet 1996 et en juillet 1997. Enfin, l'effet de la grève des enseignants en Ontario a créé un autre soubresaut dans les chiffres comme la grève de la construction qu'on oublie souvent.

Denis Boudreau dit: «*Nous, on traîne une crise du verglas qui nous a fait faire du surplace, qui a coûté cher en termes d'emplois. N'eût été de l'impact du verglas, le rythme d'expansion du Québec serait sur la ligne de l'Ontario.*»

L'économiste calcule que le Québec aurait eu 30 000 emplois de plus sans le verglas. Cela aurait fourni 110 000 emplois de plus d'octobre 1997 à octobre 1998 au lieu de 80 000. Il paraît normal pour un phénomène de cette ampleur d'attendre un an pour que l'impact s'estompe.

Il est une autre façon d'examiner la situation du chômage. Depuis un an, le taux de chômage a baissé de 1% au Canada et de 1,5% au Québec. Le Nouveau-Brunswick a un

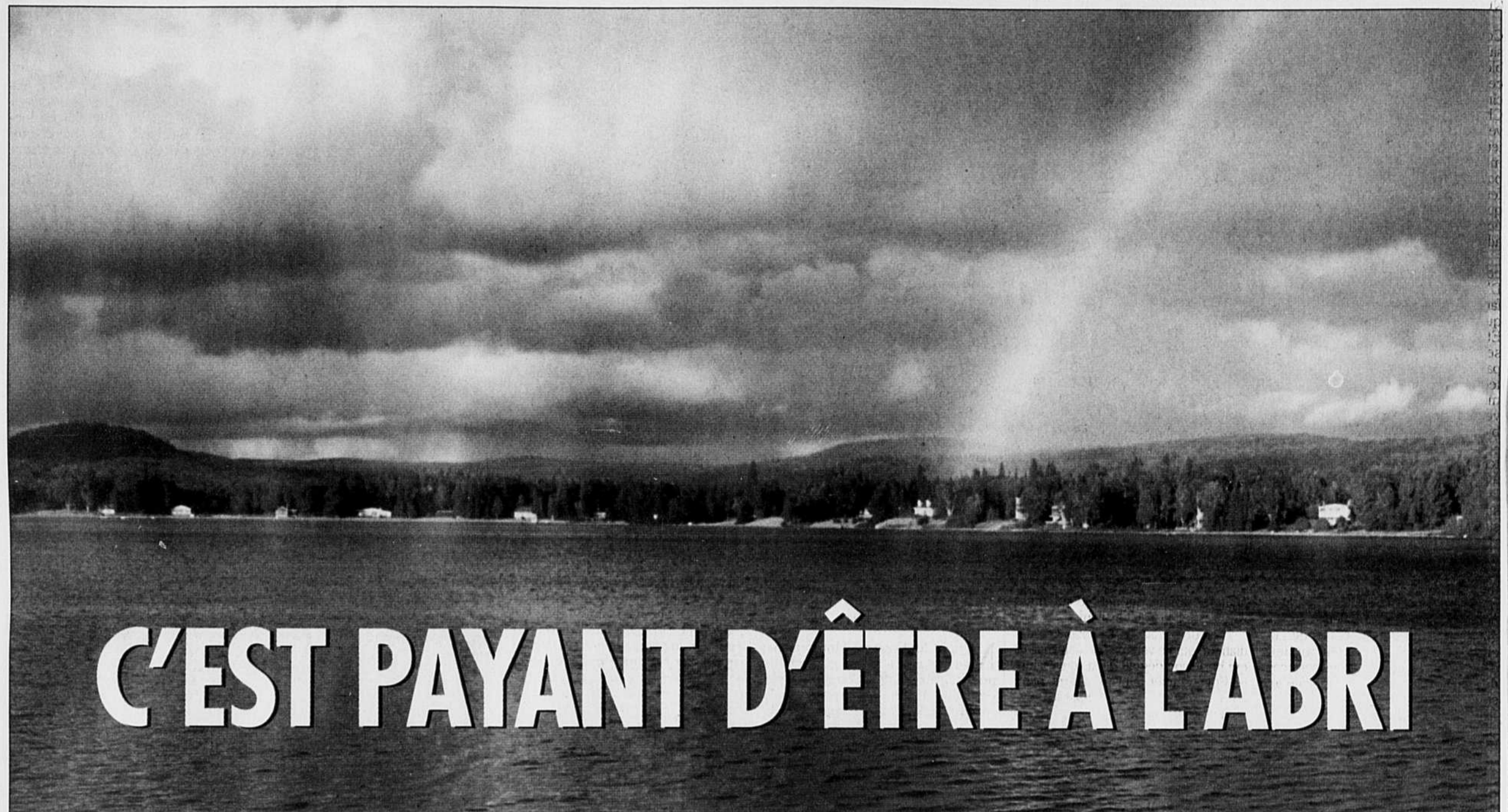
taux de chômage de 11,4% par rapport à 9,7% au Québec. En chiffres non désaisonnalisés, le taux de chômage du Québec recule à 9,3%. L'économiste fait remarquer: «*Le Nouveau-Brunswick a fait le plein. Il y a la capacité d'une économie d'absorber les phases de croissance.*»

Pour le Québec et l'Ontario, les choses paraissent fort différentes des provinces de l'Atlantique.

«*À l'heure actuelle, on a gagné un tiers de l'expansion des années 1980 au Canada, 4% au lieu de 13%. Au rythme actuel, on en a pour trois ans. Est-ce qu'on va se rendre au même niveau que dans les années quatre-vingt? Cela reste à voir. Depuis un an, en tout cas, ça roule bien.*»

Quant au nombre global de chômeurs, Statistique Canada signale que son enquête sur la population active, reste à peu de choses près la même depuis 1948, contrairement aux chiffres de l'assurance-chômage. A ne pas confondre. On indique une réduction de 400 000 à 344 000 du nombre des chômeurs d'octobre 1997 à octobre 1998, en chiffres non désaisonnalisés.

En Colombie-Britannique, on a créé 44 000 emplois d'octobre 1997 à octobre 1998 pour 85 000 emplois au Québec et 136 000 en Ontario. Statistique Canada fournit dans son bulletin les chiffres non désaisonnalisés comme base de comparaison. Le Nouveau-Brunswick, une référence dans le passé, a créé 11 000 emplois d'octobre 1997 à octobre 1998.



## C'EST PAYANT D'ÊTRE À L'ABRI

### LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

**4,25%** \*  
la première  
année

Encaissables en tout temps,  
sans pénalité même durant les trois premiers mois.

### LES OBLIGATIONS SÉCURI + DU QUÉBEC

**5,00%** \*  
les 18 premiers  
mois

Remboursables deux fois par année,  
tous les six mois.

Pour vous procurer nos obligations, appelez sans frais un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui  
au 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229,  
du lundi au vendredi, de 8h à 20h, et les samedis, de 9h à 17h.

CAPITAL ET INTÉRÊT  
GARANTIS À  
**100%**



PLACEMENTS  
QUÉBEC

Notre intérêt à tous  
www.placementsqc.gouv.qc.ca

\*Taux fixé pour l'émission du 1<sup>er</sup> décembre 1998.

**1 800 463-5229**

Québec



• LES ACTUALITÉS •

Le mercredi 18 novembre

# La CEQ prépare une journée de grève dans les écoles

«Les enseignants ont fait preuve de patience»

La CEQ continue de faire bande à part des autres centrales dans les actuelles négociations du secteur public et elle vient de décréter pour dans 10 jours une journée de grève dans les écoles.

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le mercredi 18 novembre prochain il n'y aura pas de cours dans les écoles du Québec: c'est en effet la date choisie par la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) pour faire pression sur le gouvernement afin de faire débloquent le dossier de l'équité salariale.

Comme l'admet elle-même la présidente de la CEQ Lorraine Pagé «une seule journée d'étude ne règlera pas le dossier mais il faut rappeler que les enseignants ont fait preuve de patience, après six ans de travaux et d'enquêtes».

Affirmant qu'une journée d'étude «ne peut pas compromettre la réussite des élèves» Mme Pagé prend bien soin d'ajouter que le 18 novembre les services de garde seront maintenus dans les écoles touchées par le débrayage.

La stratégie de la CEQ consiste donc à maintenir une pression très élevée dans ce dossier controversé, les deux chefs de parti s'étant bien gardés de livrer une promesse précise face à une demande syndicale qui pourrait atteindre le milliard de dollars.

Déterminée à corriger les injustices commises dans le passé en matière de rémunération chez les femmes la CEQ a entrepris une série de moyens de

pression, estimant que les négociations qui ont été amorcées avec le gouvernement dans ce dossier piétinent. Le 24 octobre dernier 15 000 enseignants s'étaient d'ailleurs retrouvés sur la colline parlementaire pour exprimer leur mécontentement.

La journée d'étude du 18 novembre surviendra trois jours avant le dépôt par le gouvernement devant la Commission de l'équité salariale d'un rapport-bilan sur l'application de la Loi sur l'équité salariale, adoptée il y a deux ans.

Trente-neuf syndicats d'enseignants du primaire et du secondaire sur 45 ont voté en faveur de la journée d'étude (les syndicats sont regroupés par commissions scolaires, et on se souvient qu'avec les fusions de l'année dernière leur nombre a diminué). Trente-six avaient d'abord voté pour le déclenchement de ce débrayage et trois autres se sont ralliés par la suite après avoir voté contre.

Dans l'ensemble 65,6 % des enseignants qui ont participé au vote ont accepté de débrayer. On connaîtra à la fin de la semaine le nom des commissions scolaires concernées.

Dans les cégeps cinq des six cégeps affiliés à la CEQ ont voté pour la grève. Mais la majorité des enseignants de cégep sont plutôt syndiqués avec la



Lorraine Pagé entourée de Luc Savard (à gauche) et Réginald Sorel, dirigeants de deux grands syndicats d'enseignement à la CEQ.

CSN ou avec la Fédération autonome du collégial. Sur le dossier de l'équité

salariale la CEQ est d'ailleurs à court de collégial. Sur le dossier de l'équité

la CEQ est d'ailleurs à court de collégial. Sur le dossier de l'équité

remement au fait que pour la CEQ la scolarité semble ne pas représenter un véritable critère d'avancement.

Plusieurs enseignants CEQ ont d'ailleurs écrit des lettres aux médias pour s'étonner de ce que leur centrale syndicale veuille rémunérer les enseignants en ne tenant pas compte du fait que plusieurs d'entre eux ont voulu se perfectionner en se dotant d'une scolarité supérieure.

Lorraine Pagé a déclaré hier que la CEQ a toujours favorisé l'acquisition d'un haut niveau de connaissances professionnelles pour exercer l'emploi d'enseignant. «Mais un employeur doit payer son personnel en fonction de la valeur du travail, en fonction des tâches donc, et non au regard des caractéristiques personnelles des individus» explique Lorraine Pagé.

La CEQ soutient donc que l'utilisation de la scolarité pour différencier le salaire est une discrimination.

Selon les calculs de la CEQ la facture pour corriger les erreurs passées en matière de discrimination salariale chez les femmes enseignantes s'élevait à 700 millions, sans compter les corrections rétroactives.

Cette demande suscite également la controverse avec les autres centrales syndicales qui font remarquer que si Québec accepte ces demandes les sommes disponibles pour hausser le salaire de la rémunération du secteur public, un objectif partagé par tout le front commun syndical, sera d'autant plus diminué.

## Un cimetière virtuel

Monaco (AP) — Une entreprise de pompes funèbres de Monaco, la Somotha (Société monégasque de thanatologie), vient d'ouvrir sur Internet ce qu'elle affirme être le premier cimetière virtuel.

De même que l'on achète une concession dans un cimetière pour que les héritiers viennent se recueillir sur une tombe, le site de la Somotha (www.somotha.mc) se veut un lieu de souvenir: les familles peuvent y louer un espace dédié à un défunt et chacun peut venir lui rendre hommage.

«Il ne s'agit pas d'un substitut au cimetière, mais simplement de mettre à disposition un espace pour rester en contact avec la personne défunte», explique Marc Augier, directeur du marketing de la société monégasque. Il affirme ainsi que pour nombre de

familles de personnes incinérées, qui ont vu les cendres d'un être cher dispersées au vent, ce site Internet constitue un lieu de recueillement et de regroupement. Le cimetière virtuel se feuillette comme un album souvenir. Il est enrichi de photos, de textes, de poèmes à la mémoire du défunt. «Sur une tombe il y a un nom, un prénom et deux dates, celle de la naissance et celle du décès», explique Yves Ripert, directeur de la Somotha.

Même dispersés de par le monde, parents et amis peuvent laisser une trace de leur passage, sous la forme d'une petite icône qui fleurira la page du défunt. Ils ont également la possibilité de transmettre un message à la famille du disparu, message qui sera soigneusement filtré par les services de la Somotha, avant d'être distribué, afin d'éviter tout dérapage.

## La loi fédérale sur la vie privée bafoue les compétences des provinces

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Le projet de loi fédérale C-54 sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé constitue une intrusion dans les compétences provinciales en plus de proposer une loi fragile, une loi confuse qui ouvre la porte aux interprétations et au jugement arbitraire du gouvernement fédéral, une loi qui accorde une protection marginale aux consommateurs.

C'est la conclusion que tirent, chacun de leur côté, les ministres de la Justice des provinces, le Bloc québécois ainsi que plusieurs associations de consommateurs qui demandent au ministre de l'Industrie, John Manley, qui pilote ce projet de loi, de le retirer et de refaire ses devoirs.

Le projet de loi qui «vise à faciliter et promouvoir le commerce électronique

en protégeant les renseignements personnels» a été adopté en deuxième lecture aux Communes cette semaine dans l'indifférence. Seuls les députés du Bloc et ceux du NPD ont voté contre. Il fera l'objet d'audiences publiques par le comité parlementaire de l'industrie, fin novembre.

Vendredi dernier, les ministres de la Justice des provinces, réunis en conférence à Regina, en Saskatchewan, ont demandé «que le gouvernement fédéral retire le projet de loi et poursuive ses consultations auprès des provinces et des territoires». Les ministres se sont montrés «très préoccupés» par une disposition du projet de loi C-54 qui «constitue une intrusion considérable dans les domaines de compétence provinciale et territoriale».

Cette disposition, c'est la combinaison des articles 27 et 30 du projet de loi. Par ces articles, le gouvernement fédéral se réserve le pouvoir de juger la qualité d'une loi provinciale sur la

protection des renseignements personnels et de déterminer si, dans cette province, la loi fédérale ou la loi provinciale doit s'appliquer à certaines organisations.

La porte-parole du Bloc québécois sur cette question, Francine Lalonde, estime que cette disposition met en péril la loi québécoise en vigueur depuis 1994 et qui est considérée comme un modèle à l'échelle internationale.

Le conseiller juridique du groupe Option consommateurs, de Montréal, M<sup>r</sup> Jacques St-Amant, affirme pour sa part que le projet de loi C-54 est, à cet égard, mal fondé constitutionnellement. Selon lui, le fédéral évoque à tort la compétence générale en matière de commerce qui lui a reconnue la Cour suprême du Canada pour intervenir dans un domaine dans lequel les provinces sont tout à fait compétentes pour le faire.

Mais au-delà de l'imbroglio fédéral-provincial, ce projet de loi est conçu pour son laxisme. D'abord, ce projet de loi sème la confusion, et ce, pour plusieurs raisons.

Dans sa formulation même, il confond les experts. Il y a quinze jours, le ministre fédéral de l'Industrie a réuni à Ottawa une quarantaine de représentants des milieux d'affaires et de groupes de protection des consommateurs. M<sup>r</sup> St-Amant relate qu'à la sortie de la réunion, «sur quarante personnes, on avait au moins 50 interprétations de la portée du projet de loi».

La confusion risque d'être encore plus grande au Québec, la seule province où est en vigueur une loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Laquelle des deux lois aurait préséance? Les entreprises à charte fédérale, les banques par exemple, obéiront-elles aux dispositions de la loi fédérale ou de la loi provinciale? Et les consommateurs lésés, s'adresseraient-ils à la Commission d'accès à l'information du Québec ou au Commissaire de la vie privée du Canada?

La loi offre en outre une protection marginale. Un consommateur, par exemple, qui voudrait contester le droit d'une entreprise de recueillir à son sujet et de consigner dans un registre des renseignements personnels, devrait d'abord essayer de régler le différend en s'adressant à l'entreprise.

Si le règlement ne le satisfait pas, il pourrait adresser une plainte au commissaire fédéral. Or le commissaire fédéral ne se voit attribuer qu'un pouvoir de recommandation; il ne dispose d'aucun pouvoir d'ordonnance.

En bout de piste, le consommateur

insatisfait n'a pour seul recours que de s'adresser à la cour fédérale.

M<sup>r</sup> St-Amant pose la question toute simple: quel citoyen s'astreindra à toutes ces démarches jusqu'en cour fédérale pour contester la décision d'un club vidéo de lui réclamer quatre cartes d'identité? La députée bloquiste Francine Lalonde rappelle que le secret de l'efficacité d'une loi tient entre autres dans l'existence d'un recours pour les consommateurs qui soit accessible, gratuit et rapide, comme c'est le cas au Québec.

Plusieurs articles du projet de loi font l'objet de critiques précises. Mais dans son ensemble, les opposants estiment que la loi est fragile du fait que le cœur du projet de loi est contenu dans une annexe et que le gouvernement fédéral se réserve le pouvoir de modifier cette annexe à sa guise, sans avoir à obtenir l'assentiment du Parlement.

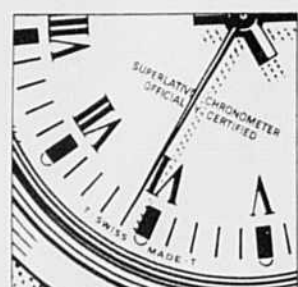
Cette annexe, c'est un code de conduite adopté par l'Association canadienne de normalisation, en consultation avec l'industrie et les mouvements de protection du consommateur. Cette norme détermine à quelles conditions (par exemple le consentement de la personne concernée) des renseignements personnels peuvent être recueillis, conservés, utilisés ou communiqués à des tiers, les mesures de sécurité qui doivent être adoptées pour protéger ces renseignements et le droit d'accès à son dossier pour la personne concernée.

Or cette norme est truffée de vœux pieux, écrits au conditionnel. Et le projet de loi précise en plus que «l'emploi du conditionnel dans l'annexe indique qu'il s'agit d'une recommandation et non d'une obligation». M<sup>r</sup> St-Amant s'étonne de lire un projet de loi qui contient de simples recommandations.

En outre, Mme Lalonde souligne que le projet de loi fédéral aurait pour effet de réduire la protection des renseignements personnels présentement accordée aux Québécois.

Notamment, elle signale que la loi québécoise protège tous les renseignements personnels conservés au Québec et protège aussi les renseignements personnels qui sont transmis à l'extérieur du Québec.

Par exemple, selon Mme Lalonde, si une personne subit un examen médical au Québec et que ses résultats sont enregistrés dans une banque de données à Ottawa, cette personne continue d'avoir accès à son dossier en vertu de la loi du Québec. Si la loi C-54 était adoptée telle quelle, l'accès à son dossier pourrait être refusé à cette personne.



Avant d'acheter une Rolex, assurez-vous de lire les plus petits caractères.

Chaque Rolex Oyster qui porte l'inscription «SUPERLATIVE CHRONOMETER OFFICIALLY CERTIFIED» a survécu à 15 jours et 15 nuits d'épreuves imposées par le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres.



Nous sommes fiers d'être votre bijoutier agréé Rolex.

**Bijouterie Gambard**  
Vente et service technique

630-A Cathcart Montréal Centre-Ville 866-3876

### loto-québec

6/49		résultats	
Tirage du 98-11-07		GAGNANTS	LOTS
14 27 31 38 45 47		6/6 0	2 207 901,80 \$
		5/6+ 4	165 592,60 \$
		5/6 248	2 136,60 \$
		4/6 16 564	61,30 \$
		3/6 278 747	10 \$
Numéro complémentaire: 44		Ventes totales: 16 007 275 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 5 000 000 \$	

49		résultats	
Tirage du 98-11-07		GAGNANTS	LOTS
12 16 27 31 38 49		6/6 0	1 000 000 \$
		5/6+ 0	50 000 \$
		5/6 24	500 \$
		4/6 1 261	50 \$
		3/6 20 529	5 \$
Numéro complémentaire: 44		Ventes totales: 584 537,50 \$	

Extra		résultats	
Tirage du 98-11-06		Tirage du 98-11-06	
NUMÉROS	LOTS	5 6 13 19 23 24 44	
559538 100 000 \$		Numéro complémentaire: 45	
59538 1 000 \$		GAGNANTS	LOTS
9538 250 \$		7/7 0	2 500 000,00 \$
538 50 \$		6/7+ 0	130 195,60 \$
38 10 \$		6/7 44	2 589,10 \$
8 2 \$		5/7 2 796	145,50 \$
		4/7 60 135	10 \$
		3/7+ 54 232	10 \$
		3/7 502 864	partic. gratuite
		Ventes totales: 7 163 762 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 4 000 000 \$	

Extra		résultats	
Tirage du 98-11-07		Tirage du 98-11-06	
NUMÉROS	LOTS	Tirage du 98-11-06	
624632 100 000 \$		5 6 13 19 23 24 44	
24632 1 000 \$		Numéro complémentaire: 45	
4632 250 \$		GAGNANTS	
632 50 \$		7/7 0	
32 10 \$		6/7+ 0	
2 2 \$		6/7 44	
		5/7 2 796	
		4/7 60 135	
		3/7+ 54 232	
		3/7 502 864	
		partic. gratuite	
		Ventes totales: 7 163 762 \$	
		Prochain gros lot (approx.): 4 000 000 \$	

TVA, le réseau des tirages  
Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



## Soyez solidaires et généreux!

### Votre don se rendra aux populations sinistrées d'AMÉRIQUE CENTRALE grâce à nous.

**CARDINAL LÉGER et ses Oeuvres**  
130, av. de l'Épée  
Outremont H2V 3T2  
514-495-2409 ou 1-87-PAUVRETÉ

**CECI**  
180, rue Ste-Catherine Est  
Montréal H2X 1K9  
514-875-9911 ou 1-888-655-0055

**DÉVELOPPEMENT ET PAIX**  
5633, rue Sherbrooke Est  
Montréal H1N 1A3  
514-257-8711 ou 1-888-234-8533

**OXFAM-QUÉBEC**  
2330, rue Notre-Dame Ouest  
Bureau 200, Montréal H3J 2Y2  
514-937-1614 ou 1-888-693-2697

**SUCO**  
3680, rue Jeanne-Mance  
Bureau 410, Montréal H2X 2K5  
514-982-6622 ou 1-800-471-7826

## • LES ACTUALITÉS •

### COLLOQUES & CONFÉRENCES

#### À BESOIN ÉGAL, TRAITEMENT ÉGAL?

Musée des civilisations Québec  
10 novembre  
Danielle Langlois : 418 643-2158

Dans le cadre d'une série de rencontres-débats sur le thème de la bioéthique, le Musée reçoit Richard Gervais, Claude Maheux, Gabriel Cabanne et François Blanchard qui traiteront de questions de justice en matière de santé. Comparaison sera faite entre l'assistance opératoire à l'aide de la route couverte par la SAAQ et la victime d'une chute couverte par la RAMQ.

#### LES HOHENZOLLERN

Centre Alexandre de Sève  
10 novembre  
Info : 525-9600

L'amoureuse des grandes familles, Magali Deleuze, récidive. Cette fois on va à la rencontre de la dynastie triomphante à travers, comme toujours, la vie privée des empereurs et impératrices, sans oublier leurs réalisations, les châteaux.

#### TRAVAILLER POUR LE MONDE

Gésu  
11 novembre  
Info : 948-8383

Ingénieurs Sans Frontières Québec vous invite à venir découvrir les méthodes utilisées par ces ingénieurs pour mettre la technique au service des populations de pays en développement. Deux cas sont présentés : une maternité à un Honduras, un projet de gestion d'un aquifère côtier au nord de Bali. C'est gratuit mais il faut réserver.

#### GEORGES SEURAT: FORMES ET COULEURS

Auditorium Saint-Albert-le-Grand  
11 novembre  
ACFXR : 332-4126

Sa carrière fut étonnamment brève. Pourtant, avec des œuvres de grande taille, il sut imposer un univers coloré extrêmement structuré par l'usage du mélange optique des couleurs. Issu de l'impressionnisme par la thématique, il crée le mouvement néo-impressionniste et valorise l'usage de touches minuscules qui ont la forme de points.

#### QI GONG : NOTIONS ÉNERGÉTIQUES DE LA MÉDECINE

TRADITIONNELLE CHINOISE  
Centre Saint-Pierre Montréal  
11 novembre  
Ginette Lefebvre : 524-3561 poste 401

On attribue au Qi-Gong, partie du patrimoine de la médecine chinoise, un rôle actif dans la préservation de la santé, dans la fortification du corps contre le vieillissement ainsi que dans le renforcement de l'énergie vitale. La conférence de Jacinthe Soucy, présentant les principaux concepts énergétiques sera suivie d'une démonstration.

#### LITTÉRATURE ET INTERCULTUREL

Université de Sherbrooke  
12 novembre  
Gilles N. Larin : 819-821-7233

Pourquoi lit-on des romans ou de la littérature de fiction? Au delà d'une approche de l'interculturel par la littérature, se posent le statut du texte littéraire et le rôle de la narrativisation dans la lecture. Michel Thérien présentera une réflexion théorique sur la littérature et l'interculturel et des illustrations pratiques réalisées pour des jeunes et leurs maîtres.

#### CULTURE ET TOURISME EN VILLE : UNE AFFAIRE DE CRÉATIVITÉ

Musée d'art contemporain  
de Montréal  
12-13 novembre  
UQAM : 987-3797

Ce colloque s'adresse aux personnes intéressées par le développement du tourisme culturel en ville. Des conférenciers d'ici et d'ailleurs chercheront à accentuer le rapprochement entre les industries culturelles et touristiques et à favoriser une meilleure compréhension des dynamiques et enjeux en présence. Mécanismes de concertation; création de liens d'affaires; actions pour le développement de l'offre culturelle auprès des clients touristiques : tout est sur la table.

#### LES CASTRATS

Université de Montréal  
13 novembre  
Info : 343-6427

Dans la série Opéramania, une suite de 4 vendredis, du 13 novembre au 4 décembre, sur les Castrats, animée par François Filiatraut, collaborateur bien connu des auditeurs de la chaîne culturelle de Radio-Canada. Les thèmes de la première soirée : des eunuques des Cours orientales aux castrats de la Sixième et la fabrication des castrats: opération et formation.

Isabelle Quentin :  
iquentin@sim.qc.ca

Robert Côté, premier médiateur entre la Ville et ses citoyens

## L'ombudsman de Montréal plie bagage, déçu

«Soyez assuré que l'accessibilité à la justice est au centre de nos préoccupations mais la rareté des ressources nous limite grandement»

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Au terme de son premier et unique mandat, le premier médiateur entre la Ville de Montréal et ses citoyens, Robert Côté, fait ses bagages. Satisfait de ses réalisations, il cache cependant mal sa déception que l'un de ses principaux déceptions de bataillon, l'ouverture de la Cour municipale le soir, se soit soldé la semaine dernière par le refus poli de la juge en chef.

«Je ne veux pas lancer de guerre, mais c'était pour moi un dossier majeur et je trouve cela dommage. J'ai écrit à la juge Raymonde Verreault en avril et je n'ai reçu une réponse qu'en début de semaine. Sa lettre tient en quelques lignes: l'accessibilité à la justice est au centre de ses préoccupations, mais elle dit ne pas avoir les ressources nécessaires.»

Robert Côté continue de déplorer

l'image négative qui découle des heures restreintes d'accès à la cour municipale. «Quantité de Montréalais ont l'impression que la Cour municipale est fermée le soir à dessein, pour s'assurer qu'ils soient empêchés par leur travail de contester leur contravention et qu'ils n'aient d'autre choix que de payer.»

Par l'entremise d'une lettre, Robert Côté demandait dans un premier temps à la juge Verreault d'étudier la possibilité d'ouvrir une ou deux salles de la Cour municipale un soir ou deux par semaine, peut-être à titre expérimental, pour entendre les causes mineures n'entraînant pas la convocation de témoins ou d'experts, comme les contraventions de stationnement.

Dans un deuxième temps, il lui demandait de «considérer les procès par courrier comme une solution de rechange possible à court terme, tou-

jours, bien entendu, dans le cas de ces mêmes infractions.»

«La proposition de pouvoir tenir certains procès par écrit me semble excellente mais elle est toujours à l'étude depuis presque dix ans. Entre-temps, les citoyens paient et ne peuvent exercer leurs droits dans des conditions optimum d'accessibilité», lui écrivait-il encore.

La lui écrivait-il encore. Robert Côté est arrivé mardi au bureau de Robert Côté. «Soyez assuré que l'accessibilité à la justice est au centre de nos préoccupations mais la rareté des ressources nous limite grandement.»

Depuis quatre ans, Robert Côté s'employait à inventer le rôle d'ombudsman à la Ville de Montréal, fonction «importée» par Pierre Bourque au lendemain d'un voyage à Paris. Sitôt son élection en 1994, le conseiller municipal était aussitôt désigné par Pierre Bourque pour occuper ce tout nou-

veau poste. Tout était à faire, l'idée étant de s'inspirer du modèle du Protecteur du citoyen, en place depuis 25 ans. Le mandat de Robert Côté se terminait officiellement hier, à minuit, avant l'assermentation des nouveaux conseillers. «J'ai 63 ans et il était très clair, dès le départ, que je ne ferais qu'un mandat au conseil municipal.»

Mandat et conseil municipal ses fonctions sans certaines recommandations. La première de toutes: réserver au conseil municipal le soin de nommer son successeur, plutôt qu'au maire. «Jamais Monsieur le Maire n'a tenté d'influencer mes recommandations et j'ai pu travailler de façon tout à fait impartiale. Seulement, les apparences étaient autres et il faudrait corriger la situation.»

Robert Côté estime aussi que le titre de «médiateur» nuisait à la compréhension de sa tâche. «Comme je l'ai re-

commandé dans mon dernier rapport, mon successeur devrait porter le titre d'ombudsman. Au Québec, un médiateur renvoie davantage aux relations de travail, domaine qui ne relevait pas de moi.»

Au cours de son mandat, Robert Côté, qui a été policier pendant 32 ans, a voulu aller le plus haut possible avec vigueur quand l'enquête administrative des contestations de contravention a été éliminée entre juin et décembre 1997.

Selon le rapport du médiateur publié au printemps, cet ombudsman des Montréalais a réalisé 433 enquêtes à la suite de plaintes entre 1995 et 1997.

Robert Côté soutient que son successeur aura du pain sur la planche et devra travailler à améliorer la coordination entre les différents services de la Ville.

## Glenn a sonné l'avènement d'une nouvelle ère

Houston (AFP) — La triomphale mission de John Glenn à bord de la navette Discovery, 36 ans après les trois orbites qui l'avaient propulsé dans l'histoire, marque avec panache la fin de l'ère des pionniers et l'avènement de celle des laborantins de l'espace. Le lancement de la navette le 29 octobre était à lui seul le symbole de

ce passage de relais. Discovery s'est élevée du pas de tir «B», non loin de la dalle de béton à partir de laquelle John Glenn s'était élancé dans Friendship 7 en 1962. Et à quelques centaines de mètres, une autre navette, Endeavour, était déjà dressée pour engager début décembre la construction de la Station spatiale internatio-

nale (ISS). Il y a 36 ans, lors du premier vol de John Glenn, il s'agissait «d'abord de vérifier si l'on pouvait le faire», a souligné l'astronaute. Désormais, et le second voyage du premier Américain en orbite à 77 ans l'a montré, l'espace est domestiqué et appartient aux laborantins qui s'installent en l'an 2000 à bord d'ISS. Plus de 390

hommes et femmes venant de plus de 20 pays ont voyagé dans l'espace depuis le premier vol humain, celui du Soviétique Youri Gagarine le 12 avril 1961. Ils ont ouvert la voie à une colonisation qui a commencé avec la station orbitale russe Mir. Avec l'ISS, les scientifiques disposeront d'un laboratoire leur permettant de

poursuivre leurs études sur la physiologie humaine, la biologie ou la physique des matériaux pendant de longues périodes.

Leurs recherches, espèrent-ils, auront entre autres des retombées sur la médecine, la production de nouveaux médicaments ou la mise au point de nouveaux alliages.

# Plus de 1000 modèles

## Pour une chanson

**Tercel CE plus**  
1999

**199\$**  
par mois / location 48 mois<sup>1</sup>  
**0\$ COMPTANT**  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



Financement à l'achat  
**4,8%**  
jusqu'à 60 mois

- Radiocassette AM-FM stéréo
- 5 vitesses à surmultipliée
- Enjoliveurs complets
- Banquette arrière rabattable (60/40)
- Réservoir, coffre et rétroviseurs télécommandés
- Cossin gonflable côté conducteur
- Essuie-glaces intermittents
- Tapis et garniture de coffre
- Moulures latérales
- Montre numérique

**Camry CE plus**  
1999

**299\$**  
par mois / location 48 mois<sup>2</sup>  
**1950\$ COMPTANT**  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



COMPTANT**	MENSUALITÉS
0\$	345\$
1950\$	299\$
2500\$	286\$

- Transmission automatique 4 rapports
- Radio AM-FM avec lecteur de disques compacts
- Climatiseur
- Glaces et verrous de portières assistés
- Rétroviseurs de couleur assortie à télécommande assistée
- Régulateur de vitesse
- Dispositif «oubli de clé»
- Et bien plus...

**CRÉDIT TOYOTA**

Programmes de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. <sup>1</sup>Offre valable sur les modèles Tercel CE BC53LM-BA neufs en inventaire, loués au plus tard le 30 novembre 1998. Premier versement de 228,90\$ et dépôt de garantie de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000km; frais de 7¢/km excédentaire. <sup>2</sup>Offre valable sur les modèles Camry CE BG22KP-BA neufs en inventaire, loués au plus tard le 30 novembre 1998. Premier versement de 343,93\$ et dépôt de garantie de 350\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000km; frais de 10¢/km excédentaire. \*Offre de financement à l'achat de 4,8% valable sur tous les modèles Tercel 1999. \*\*Taxes en sus ou échange équivalent. Véhicules aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire

**TOYOTA**

www.toyota.ca

Le service de qualité Toyota

VIVEZ L'EXPERIENCE DE LA QUALITÉ

**BOUCHERVILLE**  
Toyota Durval  
655-2350  
**BROSSARD**  
Brossard Toyota  
445-0577  
**CANDIAC**  
Candiac Toyota  
659-6511  
**CHAMBLY**  
Chambly Toyota  
658-4334

**CHATEAUGUAY**  
Châteauguay Toyota  
692-1200  
**GATINEAU**  
Toyota Gatineau  
688-0066  
**HULL**  
Vila Toyota  
776-0077  
**ÎLE PERROT**  
Île Perrot Toyota  
453-2510

**JOLLETTE**  
Jollette Toyota  
759-3449  
**LACHINE**  
Sprinell Lexus Toyota  
634-7171  
**LACHUTE**  
Lachute Toyota  
562-6662  
**LAVAL**  
Chomedey Toyota  
687-2634

**LAVAL**  
Vimont Lexus Toyota  
668-2710  
**LONGUEUIL**  
Longueuil Toyota  
674-4774  
**MONT-LAURIER**  
Claude Auto  
623-3511

**MONTREAL**  
Chassé Toyota  
527-3411  
**MONTREAL**  
Houle Toyota  
351-5910  
**MONTREAL**  
Lexus Toyota Gabriel  
748-7777

**MONTREAL**  
Toyota Centre-Ville  
935-6354  
**MONTREAL**  
Toyota Pie IX  
329-0909  
**POINTE-CLAIRE**  
Fairview Toyota  
694-1510  
**REPENTIGNY**  
Repentigny Toyota  
581-3540

**ST-HYACINTHE**  
Angers Toyota  
774-9191  
**ST-JEAN**  
Déry Toyota  
359-8000  
**ST-JEROME**  
Toyota St-Jérôme  
438-1255

**ST-EUSTACHE**  
Toyota St-Eustache  
473-1872  
**ST-HYACINTHE**  
Angers Toyota  
774-9191  
**STE-AGATHE**  
Toyota A  
Ste-Agathe  
742-4596

**SOREL**  
Automobile  
Pierre Lefebvre  
742-4596  
**STE-THERESE**  
Blainville Toyota  
435-3685  
**L.G. LEVELLÉ**  
471-4117  
**SHAWINIGAN**  
Mauricie Toyota  
539-8393

**THURSO**  
Auger & Frères  
985-2218  
**TROIS-RIVIERES**  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323  
**VALLEYFIELD**  
G. Couillard  
Automobiles  
373-0850  
**VERDUN**  
Woodland Toyota  
761-3444



Élections générales  
du 30 novembre 1998

## Du 9 au 17 novembre, c'est la révision des listes électorales

### Assurez-vous d'être sur la liste électorale, c'est votre responsabilité

Un avis vous a été transmis indiquant les noms des personnes qui figurent sur la liste électorale à votre adresse. Vous avez également reçu la liste électorale de votre section de vote.

### Vérifiez votre inscription sur la liste électorale

Si vous êtes bien inscrit, vous pourrez voter sans autre formalité. Mais si votre nom n'est pas sur la liste électorale ou s'il y a une erreur, vous devez obligatoirement vous présenter à votre bureau de révision, de 11 h à 21 h, entre le 9 et le 17 novembre 1998. L'adresse de votre bureau de révision apparaît sur la liste électorale et ci-après.

### Vous résidez temporairement ailleurs?

Vous avez quitté temporairement votre domicile pour étudier, travailler, pour recevoir des soins de santé ou pour votre sécurité? Vous pouvez choisir de voter à l'endroit où vous séjournez temporairement. Ce choix doit se faire au moment de la révision de la liste électorale.


### Conservez votre liste électorale

Vous y trouverez plusieurs informations telles que le nom de votre circonscription, votre numéro de section de vote, l'adresse de votre bureau de révision, l'adresse de votre bureau de vote, et le numéro de téléphone du directeur du scrutin de votre circonscription.

### Attention

Si vous avez fait une demande lors de la révision des listes électorales municipales, il se peut que la correction ne se trouve pas sur la liste électorale pour les élections générales.

Vérifiez bien votre inscription sur la liste électorale.

 Tous les locaux où siègent les commissions de révision sont accessibles aux personnes handicapées.

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
*Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre liste électorale.		
Circonscription : <b>ACADIE</b>		
Saint-Laurent, v (partie)	1 à 52	Centre d'hébergement Saint-Vincent-Marie 1175, boul. de la Côte-Vertu Saint-Laurent
Saint-Laurent, v (partie)	53 à 101	Centre l'Acadie-Sauvé 1400, rue Sauvé Ouest, porte 1450 Montréal
Montréal, v (partie)	102 à 169	Bureau principal du directeur du scrutin 1575, boul. Henri-Bourassa Ouest Porte 175 Montréal
Circonscription : <b>ANJOU</b>		
Anjou, v (partie)	1 à 37	École Dalkeith 7951, av. Dalkeith Anjou
Anjou, v (partie)	38 à 67	Centre Roger-Rousseau 7510, av. Rondeau Anjou
Anjou, v (partie)	68 à 114	Bureau principal du directeur du scrutin 7500, boul. des Galeries d'Anjou Porte 36 Anjou
Montréal, v (partie)	115 à 138	Centre communautaire Saint-Justin 8830, rue de Grosbois Montréal
Circonscription : <b>BOURASSA</b>		
Montréal-Nord, v (partie)	1 à 16 31 à 46	Local commercial 3407, rue Prieur Est Montréal-Nord
Montréal-Nord, v (partie)	17 à 20 47 à 62 76 à 89	Bureau principal de la directrice du scrutin 10198, boul. Pie-IX Montréal-Nord
Montréal-Nord, v (partie)	21 à 30 63 à 75 90 à 104	Local commercial 4849, boul. Gouin Est Montréal-Nord
Montréal, v (partie)	105 à 141	Fabrique Saint-Antoine-Marie-Claret 10630, av. Larose Montréal
Circonscription : <b>BOURGET</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 44	Tour Honoré-Beaugrand 8051, av. Souigny Montréal
Montréal, v (partie)	45 à 57 67 à 84	Tour Longue-Pointe 6980, av. Pierre-de-Coubertin Montréal
Montréal, v (partie)	58 à 66 121 à 149	Les Habitations de Marseille 6191, rue de Marseille Montréal
Montréal, v (partie)	85 à 120	Bureau principal de la directrice du scrutin 5810, rue Sherbrooke Est Montréal
Circonscription : <b>CHOMEDEY</b>		
Laval, v (partie)	1 à 35	Bureau principal du directeur du scrutin 2520, boul. Curé-Labelle Laval
Laval, v (partie)	36 à 47 48 à 60 88 à 101	Centre du Sablon 755, chemin du Sablon Laval

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
*Le numéro de votre section de vote est indiqué sur votre liste électorale.		
Circonscription : <b>CHOMEDEY</b>		
Laval, v (partie)	61 à 71 146 à 169	Église Holy Name of Jesus 899, boul. Chomedey Laval
Laval, v (partie)	72 à 87 102 à 128	Havre-des-Îles 2525, av. Havre-des-Îles (pavillon A) Laval
Laval, v (partie)	129 à 145 170 à 191	Magasin 3181, boul. Lévesque Est Laval
Circonscription : <b>CRÉMAZIE</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 7 35 à 59	Habitation Crémazie 8750, rue Berri Montréal
Montréal, v (partie)	8 à 34 93 à 112	Bureau principal du directeur du scrutin 9865, rue Clark Montréal
Montréal, v (partie)	60 à 92	Habitation André-Grasset 1740, rue Émile-Journault Montréal
Montréal, v (partie)	113 à 158	Habitation Saint-Firmin 2025, boul. Henri-Bourassa Est Montréal
Circonscription : <b>D'ARCY-MCGEE</b>		
Côte-Saint-Luc, c (partie)	1 à 36	5471, av. Westminster Côte-Saint-Luc
Côte-Saint-Luc, c (partie)	37 à 73	Bureau principal de la directrice du scrutin Le Mail Cavendish 5800, boul. Cavendish (magasin D1A) Côte-Saint-Luc
Côte-Saint-Luc, c (partie) Hampstead, v (partie)	74 à 85 104 à 106 111 à 113 114 à 130 157 à 167	Centre hospitalier Richardson 6440, chemin de la Côte-Saint- Luc, porte J432 Montréal
Côte-Saint-Luc, c (partie) Hampstead, v (partie)	86 à 92 93 à 103 107 à 110 131 à 156	Carré Décarie Square 6900, boul. Décarie, porte 106 Côte-Saint-Luc
Circonscription : <b>FABRE</b>		
Laval, v (partie)	1 à 30	Centre communautaire de Laval Ouest 6600, 29e Avenue, porte 9 Laval
Laval, v (partie)	31 à 70	Centre commercial 4874, boul. Sainte-Rose Laval
Laval, v (partie)	71 à 110	Promenade Sainte-Dorothee 609, rue Principale Laval
Laval, v (partie)	111 à 151	Centre communautaire Montrougeau 725, montée Montrougeau Porte 17 Laval
Laval, v (partie)	152 à 183	Bureau principal du directeur du scrutin Terrasse de Fabreville 444, boul. Curé-Labelle Laval

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
<b>Circonscription : GOUIN</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 31	Habitation Beaubien 525, rue Beaubien Est Montréal
Montréal, v (partie)	32 à 70	Paroisse Saint-Ambroise 6520, rue de Normanville Montréal
Montréal, v (partie)	71 à 111	Bureau principal de la directrice du scrutin 1453, rue Beaubien Est Porte 210 Montréal
Montréal, v (partie)	112 à 170	Paroisse Saint-Esprit 5465, 5e Avenue Montréal
<b>Circonscription : HOCHELAGA-MAISONNEUVE</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 40	4723, rue Hochelaga Montréal
Montréal, v (partie)	41 à 55 68 à 73 80 à 94	Bureau principal de la directrice du scrutin 4115, rue Ontario Est, porte 330 Montréal
Montréal, v (partie)	56 à 67 74 à 79 123 à 129 138 à 145	Habitation Adélar-Langevin 1830, rue Saint-Germain Montréal
Montréal, v (partie)	95 à 122 130 à 137	Église Notre-Dame- de-l'Assomption 3201, rue Hochelaga Montréal
<b>Circonscription : JACQUES-CARTIER</b>		
Beaconsfield, v (partie)	1 à 13 28 à 35 45 à 51	Sutton Place 126, Sutton Place, porte 2 Beaconsfield
Beaconsfield, v (partie)	14 à 27 36 à 44	Beaurepaire United Church 25, av. Fieldfare Beaconsfield
Pointe-Claire, v (partie) Dorval, c (partie)	52 à 71 111 à 126	Bureau de la directrice du scrutin 94, rue Douglas-Shand Pointe-Claire
Pointe-Claire, v (partie) Dorval, c (partie)	72 à 93 137 à 144	Presbytère Sainte-Jeanne- de-Chantal 1, rue de l'Église Pointe-Claire
Pointe-Claire, v (partie) Dorval, c (partie)	94 à 110 127 à 136	Valois United Church 70, av. Belmont Pointe-Claire
Dorval, c (partie) L'Île-Dorval, v	145 à 176 177	Centre Sarto-Desnoyers 1335, chemin Bord-du-Lac (Lakeshore) Dorval
<b>Circonscription : JEANNE-MANCE</b>		
Montréal, v (partie) Saint-Léonard, v (partie)	1 à 22 23 à 44	Pavillon Coubertin 4755, rue Valéry Saint-Léonard
Saint-Léonard, v (partie)	45 à 82	Pavillon Ferland 6020, boul. Lavoisier Saint-Léonard
Saint-Léonard, v (partie)	83 à 120	Pavillon communautaire 8181, boul. Lacordaire Saint-Léonard
Saint-Léonard, v (partie)	121 à 160	Bureau principal de la directrice du scrutin 6880, rue Jarry Est Saint-Léonard
<b>Circonscription : LAFONTAINE</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 35	Résidence Cité-Rive-des-Prairies 7095, boul. Gouin Est Montréal
Montréal, v (partie)	36 à 48 67 à 81	Cégep Marie-Victorin 7000, rue Marie-Victorin Montréal
Montréal, v (partie)	49 à 66 82 à 95	Bureau principal du directeur du scrutin 8906, boul. Maurice-Duplessis 2e étage Montréal
Montréal, v (partie)	96 à 124	Centre communautaire Rivière-des-Prairies 9140, boul. Perras Montréal
Montréal, v (partie)	125 à 156	Local commercial 13864, rue Sherbrooke Est Montréal
Montréal, v (partie)	157 à 183	Centre communautaire Sainte-Maria-Goretti 15912, rue Notre-Dame Est Montréal
<b>Circonscription : LAPORTE</b>		
Saint-Lambert, v (partie) Lemoyne, v (partie)	1 à 28 68 à 73	Chalet du golf 325, rue du Golf Saint-Lambert
Saint-Lambert, v (partie) Lemoyne, v (partie)	29 à 55 74 à 84	Bureau principal de la directrice du scrutin 1000, av. Victoria, porte 27 Saint-Lambert
Saint-Lambert, v (partie) Greenfield Park, v (partie)	56 à 67 85 à 109	Aréna Cynthia-Coull 195, rue Empire Greenfield Park
Greenfield Park, v (partie) Saint-Hubert, v (partie)	110 à 133 173 à 182	Club Optimiste Lafleche 3825, rue Windsor Saint-Hubert
Saint-Hubert, v (partie)	134 à 172	Centre Pierre-et-Bernard-Lucas 2060, rue Holmes Saint-Hubert
<b>Circonscription : LAURIER-DORION</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 8 38 à 45 62 à 81	Habitations populaires Desjardins de Montréal 1400, rue Tillemont Montréal

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
<b>Circonscription : LAURIER-DORION</b>		
Montréal, v (partie)	9 à 29 82 à 104 162 à 166	Bureau principal du directeur du scrutin 529, rue Jarry Est, 3e étage Montréal
Montréal, v (partie)	30 à 37 46 à 61 167 à 185	Habitations Boyer 1000, rue Villeray Montréal
Montréal, v (partie)	105 à 132	Habitations Jean-Valets 8445, rue Bloomfield Montréal
Montréal, v (partie)	133 à 161	Habitations Jean-Talon 7255, rue Durocher Montréal
<b>Circonscription : LAVAL-DES-RAPIDES</b>		
Laval, v (partie)	1 à 43	Centre communautaire Laval-des-Rapides 387, boul. des Prairies Laval
Laval, v (partie)	44 à 85	Maison des Arts 1395, boul. de la Concorde Ouest Laval
Laval, v (partie)	86 à 125	Centre communautaire Saint-Louis-de-Montfort 25, rue Saint-Louis Laval
Laval, v (partie)	126 à 163	Bureau principal de la directrice du scrutin 4, place Laval, porte 130 Laval
<b>Circonscription : MARGUERITE-BOURGEOYS</b>		
LaSalle, v (partie)	1 à 32	Local commercial 1228, rue Dollard LaSalle
LaSalle, v (partie)	33 à 65	Local commercial 1456, boul. Shevchenko LaSalle
LaSalle, v (partie)	66 à 99	Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapierre LaSalle
LaSalle, v (partie)	100 à 139	Local commercial 8613, rue Centrale LaSalle
LaSalle, v (partie)	140 à 172	Bureau principal du directeur du scrutin 7852, boul. Champlain LaSalle
<b>Circonscription : MARIE-VICTORIN</b>		
Longueuil, v (partie)	1 à 31 50 à 56	Maison de Châteauguay 21, rue de Châteauguay Longueuil
Longueuil, v (partie)	32 à 49 57 à 74	Bureau principal de la directrice du scrutin (Centre Véronneau) 365, rue Saint-Jean, porte 103 Longueuil
Longueuil, v (partie)	75 à 109	1324, chemin de Chambly Longueuil
Longueuil, v (partie)	118 à 148	Maison René 2150, rue René Longueuil
Longueuil, v (partie)	110 à 117 149 à 175	Maison Boulogne Office municipal d'habitation 2455, rue de Boulogne Longueuil
<b>Circonscription : MARQUETTE</b>		
Lachine, v (partie)	1 à 39	Église Saint-Paul 377, 44e Avenue Lachine
Lachine, v (partie)	40 à 54 89 à 97	Église des Saints-Anges 1415, rue Saint-Louis Lachine
Lachine, v (partie)	55 à 88 98 à 105	Centre d'accueil de Lachine 650, place d'Accueil Lachine
Saint-Pierre, v	106 à 119	École Martin-Bélanger 29, 2e Avenue Saint-Pierre
LaSalle, v	120 à 159	Bureau principal du directeur du scrutin 394, av. Lafleur LaSalle
<b>Circonscription : MERCIER</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 15 50 à 75	Centre d'accueil Chevalier- de-Lorimier 4625, av. de Lorimier Montréal
Montréal, v (partie)	16 à 31 76 à 105	Coopérative le Plateau 4355-A, rue de Lanaudière Montréal
Montréal, v (partie)	32 à 49 106 à 113 134 à 145	Bureau principal de la directrice du scrutin 4750, av. Henri-Julien Montréal
Montréal, v (partie)	114 à 133 146 à 160	Habitations Émile-Nelligan 5230, rue Saint-Dominique Montréal
<b>Circonscription : MILLE-ÎLES</b>		
Laval, v (partie)	1 à 23 107 à 113	Centre communautaire Auteuil 6200, boul. des Laurentides Porte 110 Laval
Laval, v (partie)	24 à 41 77 à 85	Résidence Les Écores 1800, boul. Cartier Est Laval
Laval, v (partie)	42 à 76	Bureau principal de la directrice du scrutin 3100, boul. de la Concorde Est Porte 210 Laval
Laval, v (partie)	86 à 106 114 145 à 152	Pavillon du Bois-Papineau 3235, boul. Saint-Martin Est Laval

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
<b>irconscription : MILLE-ÎLES</b>		
Laval, v (partie)	115 à 140	Centre communautaire Groulx 4901, rue Saint-Joseph Laval
Laval, v (partie)	141 à 144 153 à 183	Résidence l'Éden 8528, boul. Lévesque Est Laval
<b>Circonscription : MONT-ROYAL</b>		
Mont-Royal, v (partie)	1 à 38	Hôtel de ville 90, av. Roosevelt Mont-Royal
Mont-Royal, v (partie) Montréal, v (partie)	39 à 51 101 à 115 131 à 140	Hôpital de réadaptation Lindsay 6363, chemin Hudson Montréal
Montréal, v (partie)	52 à 69 70 à 75 86 à 100	Habitations Goyer 2929, rue Goyer Montréal
Montréal, v (partie)	76 à 85 116 à 130 141 à 158	Bureau principal de la directrice du scrutin 6600, chemin de la Côte-des-Neiges, porte 210 Montréal
<b>Circonscription : NELLIGAN</b>		
Senneville, vl Sainte-Anne-de-Bellevue, v Baie-d'Urfé, v	1 à 3 4 à 16 17 à 26	Campus John-Abbott-MacDonald 21275, Lakeshore Road Sainte-Anne-de-Bellevue
Kirkland, v (partie)	27 à 70	Bureau principal du directeur du scrutin 4872, boul. Saint-Charles Pierrefonds
Pierrefonds, v (partie)	71 à 117	Centre communautaire de l'Ouest 17760, rue Meloche Pierrefonds
Pierrefonds, v (partie)	118 à 163	Centre communautaire de Pierrefonds 14068, boul. Gouin Pierrefonds
Sainte-Geneviève, v L'Île Bizard, v	164 à 171 172 à 201	Carrefour Jacques-Bizard 120, boul. Jacques-Bizard L'Île Bizard
<b>Circonscription : NOTRE-DAME-DE GRÂCE</b>		
Montréal-Ouest, v Montréal, v (partie)	1 à 14 25 à 45	6929, rue Sherbrooke Ouest Montréal
Montréal, v (partie)	46 à 82	Bureau principal de la directrice du scrutin 6616, rue Sherbrooke Ouest Montréal
Montréal, v (partie)	83 à 113 147 à 152	4202, boul. Décarie Montréal
Montréal, v (partie)	15 à 24 114 à 146	Complexe de santé Reine-Élizabeth 2111, av. Northcliffe Montréal
<b>Circonscription : OUTREMONT</b>		
Outremont, v (partie)	1 à 11 14 à 28 49 à 63	Chalet du Parc Beauvien Stuart et chemin de la Côte-Sainte-Catherine Outremont
Outremont, v (partie)	12 et 13 29 à 48	Bureau principal de la directrice du scrutin 5655, av. du Parc, porte 307 Montréal
Montréal, v (partie)	64 à 84	
Montréal, v (partie)	85 à 118 161 à 166	Centre professionnel Snowdon 4950, chemin Queen Mary Porte 444 Montréal
Montréal, v (partie)	119 à 160	H.E.C. 5255, av. Decelles, porte 3069 Montréal
<b>Circonscription : POINTE-AUX-TREMBLES</b>		
Montréal-Est, v (partie) Montréal, v (partie)	1 à 11 76 à 93 111 à 129	Centre Roussin 12125, rue Notre-Dame Est Montréal
Montréal, v (partie)	12 à 39 59 à 66	Habitoeil 2800, rue Duchesneau (angle Sainte-Claire) Montréal
Montréal, v (partie)	40 à 58 67 à 75	Local commercial 8874, rue Hochelaga (angle French) Montréal
Montréal, v (partie)	94 à 110 130 à 159	Bureau principal du directeur du scrutin 13120, rue Sherbrooke Est Montréal
<b>Circonscription : ROBERT-BALDWIN</b>		
Pierrefonds, v (partie) Dollard-des-Ormeaux, v (partie)	1 et 2 56 à 101	Sainte-Geneviève United Church 4697, boul. Saint-Jean Pierrefonds
Pierrefonds, v (partie) Dollard-des-Ormeaux, v (partie) Roxboro, v (partie)	3 à 11 102 à 131 48 à 55	Bureau principal de la directrice du scrutin 4856, boul. des Sources Dollard-des-Ormeaux
Pierrefonds, v (partie) Roxboro, v	12 à 39 40 à 47	10436, boul. Gouin Ouest Roxboro
Dollard-des-Ormeaux, v (partie)	132 à 168	1358, boul. Sunnybrooke Dollard-des-Ormeaux
<b>Circonscription : ROSEMONT</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 9 16 à 51	Bureau principal de la directrice du scrutin 3245, boul. Saint-Joseph Est Montréal
Montréal, v (partie)	10 à 15 69 à 101	Habitation Saint-Marc 6275, 6e Avenue Montréal
Montréal, v (partie)	52 à 68 102 à 124	Habitation Rosemont 3855, boul. Rosemont Montréal
Montréal, v (partie)	125 à 161	Habitation Marie-Rollet 6556, 26e Avenue Montréal

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
<b>Circonscription : SAUVÉ</b>		
Montréal-Nord, v (partie)	1 à 9 19 à 36 85 à 89	Chalet Parc Aimé-Léonard 4975, boul. Gouin Est Montréal-Nord
Montréal-Nord, v (partie)	10 à 18 37 à 56	Mail Léger-Langelier 6425, boul. Léger, porte C-1 Montréal-Nord
Montréal-Nord, v (partie)	57 à 84	Bureau principal de la directrice du scrutin 12315, boul. Rolland Montréal-Nord
Montréal-Nord, v (partie)	90 à 117	Caserne des pompiers 12012, boul. Rolland Montréal-Nord
Montréal-Nord, v (partie)	118 à 144	Centre de loisirs 11121, rue Salk Montréal-Nord
<b>Circonscription : SAINT-HENRI-SAINTE-ANNE</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 36	Carrefour d'éducation populaire 2356, rue Centre Montréal
Montréal, v (partie)	37 à 77	Bureau principal du directeur du scrutin (C.R.C.S., Saint-Zotique) 75, Square Sir-Georges- Étienne-Cartier Montréal
Montréal, v (partie)	78 à 126	Centre Monseigneur-Pigeon 5550, rue Angers Montréal
Montréal, v (partie)	127 à 174	Église Saint-Jean-de-Matha (sous-sol) 6841, rue d'Aragon Montréal
<b>Circonscription : SAINT-LAURENT</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 54	Bureau principal de la directrice du scrutin Immeuble Carré Gouin 5995, boul. Gouin Ouest, 2e étage Saint-Laurent
Saint-Laurent, v (partie)	55 à 76	La Tour Digital Place Vertu 3333, boul. Côte-Vertu, porte 224 Montréal
Saint-Laurent, v (partie)	77 à 127	Centre des loisirs 1375, rue Grenet, porte A-106 Saint-Laurent
Saint-Laurent, v (partie)	128 à 171	1489, rue MacDonald (au Sud de Côte-Vertu entre boul. Décarie et rue Ouimet) Saint-Laurent
<b>Circonscription : SAINTE-MARIE-SAINTE-JACQUES</b>		
Montréal, v (partie)	1 à 32 49 à 57	Place Frontenac 2600, rue Ontario Est Montréal
Montréal, v (partie)	33 à 48 112 à 129	Habitation Sainte-Brigide 1225, rue Alexandre-de-Sève Montréal
Montréal, v (partie)	58 à 66 85 à 111	Bureau principal du directeur du scrutin 1001, boul. de Maisonneuve Est 11e étage Montréal
Montréal, v (partie)	67 à 78 171 à 183	Les résidences universitaires 303, boul. René-Lévesque Est Montréal
Montréal, v (partie)	79 à 84 130 à 158	Les Habitations Terrasse Ontario 1100, rue Sherbrooke Est Montréal
Montréal, v (partie)	159 à 170	Les Habitations Jeanne-Mance 200, rue Ontario Est Montréal
<b>Circonscription : TAILLON</b>		
Longueuil, v (partie)	1 à 40	Centre communautaire Saint-Robert 701, rue Duhamel Longueuil
Longueuil, v (partie)	41 à 69 184 à 202	C.H.S.L.D. Monseigneur-Coderre 2761, rue Beauvais Longueuil
Longueuil, v (partie)	70 à 104 174 à 177	École Samuel-de-Champlain 2701, rue Lavallée Longueuil
Longueuil, v (partie)	105 à 137 168 à 173	Bureau principal de la directrice du scrutin 785, chemin de Chambly Longueuil
Longueuil, v (partie)	138 à 167 178 à 183	C.H.S.L.D. René-Lévesque 1901, rue Claude Longueuil
<b>Circonscription : VERDUN</b>		
Verdun, v (partie)	1 à 35 44 à 48	Centre culturel 5955, rue Bannantyne (entrée avenue Brown) Verdun
Verdun, v (partie)	36 à 38 40 à 43 49 à 66 93 à 102 128 à 130	Centre communautaire Marcel-Giroux 4501, rue Bannantyne Verdun
Verdun, v (partie)	39 67 à 92 134 à 143	Bureau principal du directeur du scrutin 4932, rue Wellington, 3 <sup>e</sup> étage Verdun
Verdun, v (partie)	103 à 127 131 à 133 144 à 153	3897, rue Bannantyne (entrée rue Hickson) Verdun
Verdun, v (partie)	154 à 187	Centre communautaire Elgar 260, rue Elgar Verdun

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
Circonscription : VIAU		
Montréal, v (partie)	1 à 41	Résidence Emmaüs 9400, rue Irène-Joly Montréal
Montréal, v (partie)	42 à 64 105 à 117	C.H.S.L.D. 8040, 9e Avenue Montréal
Montréal, v (partie)	65 à 104	Caisse Populaire Jean-Talon 2275, rue Jean-Talon Est Porte 313 Montréal
Montréal, v (partie)	118 à 160	Bureau principal de la directrice du scrutin 1465, rue Bélanger Est Montréal
Circonscription : VIGER		
Montréal, v (partie)	1 à 17	Local commercial 4232, rue Bélanger Montréal
Saint-Léonard, v (partie)	83 à 110	
Montréal, v (partie)	18 à 48	Ma maison Saint-Joseph 5605, rue Beaubien Montréal
Saint-Léonard, v (partie)	111 à 119	
Montréal, v (partie)	49 à 82	Bureau principal du directeur du scrutin 7373, boul. Langelier Saint-Léonard
Saint-Léonard, v (partie)	120 à 156	Résidence Marro 5550, Antonio-Dagenais Saint-Léonard
Circonscription : VIMONT		
Laval, v (partie)	1 à 35	Centre communautaire Renaud 1885, av. Dumouchel Laval
Laval, v (partie)	36 à 75	Association des résidents de Champ-Fleury 2585, boul. des Oiseaux Laval
Laval, v (partie)	76 à 114	Horizon Jeunesse 155, boul. Sainte-Rose Laval

Territoire desservi	Section de vote*	Adresse de la commission
Circonscription : VIMONT		
Laval, v (partie)	115 à 160	École l'Odyssee des jeunes 4600, rue Cyrille-Delage Laval
Laval, v (partie)	161 à 200	Centre communautaire Vimont 1900, rue Bédard Laval
Circonscription : WESTMOUNT-SAINT-LOUIS		
Montréal, v (partie)	1 à 6 8 et 9 41 à 46 53 à 61	Centre Dollard-Cormier 3590, rue Saint-Urbain Porte ES-1 Montréal
Montréal, v (partie)	7 10 à 27 87 à 89 120 à 128	Collège de Montréal 1931, rue Sherbrooke Ouest Montréal
Montréal, v (partie)	28 à 40 47 à 52	Faculty Club 3450, rue McTavish (salle Lismer) Montréal
Westmount, v (partie)	62 à 86 90 à 94	Bureau principal du directeur du scrutin 4039, rue Tupper Westmount
Montréal, v (partie)	95 à 119	C E D A 2515, rue Delisle Montréal
Westmount, v (partie)	129 à 183	Centre d'accueil St. Margaret 50, av. Hillside Westmount



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Parce qu'un vote, ça compte

Téléphone: 985-3322

## LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

### I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 100 • 150 Achat-vente-échange
- 160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 200 • 250 Achat-vente-échange
- 251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: **985-3322**  
Télécopieur: **985-3340**

Conditions de paiement : cartes de crédit



#### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

PROPRIÉTÉ de prestige au coeur de Laval avec 30.000 p.c. de terrain. 865-2113, (450)662-0232.

#### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

FACE PARC LAFONTAINE. Vue splendide, 12e étage, 2 c.c., t. rénové. Stat. int., terrasse, s/d'exercices, piscine 844-7133, 528-1778.

MONASTÈRE BON PASTEUR. Maison historique, centre-ville, 2 étages, 7 pièces, foyer, parc et stat. int. 269.000\$. 287-3559.

OCCASION UNIQUE! RUE ST-MATHIEU Condo 3 1/2, imm. neuf, 2 s/bain, tr. grand, 1 100 p.c., 78 000\$ nég. (416)783-4109

PRES CARRE ST-LOUIS. Attrayant condo, murs briques, terrasse, 2 c.c., rez-de-ch. + entresol, 1 000 p.c., 76.000\$. 284-3197.

#### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

SAINTE-ADELE. co-prop. sur 3 ét., 45 min. MtI ou Tremblant. 2 ch., 2 s./b. Revenu au r.-de-ch. Direct sur pente ski. 128.000\$ (non négo.).

BENOIT BOUCHARD (514)990-6782 Gr. Sutton Action ctr

#### 121 CANTONS DE L'EST

BELLE GRANDE MAISON DE CAMPAGNE. Entièrement rénovée, jardins de vivaces. Prox. d'un lac. (819)845-2505, (514)489-4795.

#### 125 HORS-FRONTIÈRES, À VENDRE

PARIS. Nation, Xle, 3 pcs + cuis + s. de b., 44 m.c., 5e sans asc., clair, vue nord/sud dégagée, int. et ext. restaurés. Prox ts services, métro, RER. 270-4954

#### 132 CHALET

ST-CALIXTE. Magnifique chalet aires ouvertes, semi-meublé, hivernisé. Prés pentes ski, dir. sur LAC DUFFY. Couche 8 pers. 65.000\$. (514)640-0840.

#### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

N.D.G. (Eamsccliffe) - 6 1/2. Haut duplex rénové, stat., pr. métro, services, libre imm. 725\$/mois non-chauffé. (450)681-6598.

N.D.G., rue Isabella, face parc. Bas duplex, 5 1/2, 4 électro., garage, cour. ler jan. 950 \$ 482-6548.

NOUVEAU BORDEAUX. Haut duplex 7 1/2 chauffé, ensoleillé, s/dîner fermée, 1 1/2 s./bain, entr. lav.séch., 2 balcons. 745-1565.

OUTREMONT. 1385 Bernard/Wiseman, 5 1/2, 3 c.c. fermées, tout meublé et équipé. Nov. 600\$ chauffé. 271-4168.

#### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU. Rue Boyer, rez-de-ch., 6 1/2 rénové, meublé, t. équipé, 3 c.c., jardin. 15 déc. au 15 juin, 1,300\$/mois t. compris. 523-2561

QUEBEC, haute-ville. 5 1/2 meublé, t. équipé, 2 c.c. loc. au mois. 850\$ tout compris. (418)524-1426.

VIEUX-QUEBEC. Condo, vue fleuve. 5 1/2, 2 c.c. a.c., 2 s./b., meublé, tout équipé. 1,100\$. Réf. (450)455-7395.

#### 164 CONDOMINIUMS À LOUER

ESTRIE. Vue Lac Memphré, condo 3 1/2, meublé, foyer, couche 4 pers. Location: 1 mois ou poss. d'achat (450)646-1749.

#### 165 PROPRIÉTÉS À LOUER

LAVAL. près de la rivière, très grande maison pour professionnel. 3 étages, 2 foyers, grand terrain. 865-2113, (450)662-0057.

#### 170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER

\*PARIS\* Xle, très proche centre, 2 1/2, équipé, confortable, chaleureux. 600\$ semaine. Tél.: (450)974-9181, fax (450)974-2901. www.atlantide.dynip.com/jojo!

POMPANO BEACH. Condo de luxe, 531 N. Ocean boulevard, 16e, 2 c.c., 2 s./b., 3 ou 4 mois. A partir du 6 janvier 99. 1,800\$/mois. 738-3133.

#### 175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ST-ANTOINE. 5 pcs, 2 c.c., salon 25 x 34, foyer, face au Richelieu. 525\$/mois. (819)243-4079

SUTTON. vue panoramique, grande maison. 3 c.c., foyer. Du ler déc. au 30 avril. (450)538-0337, (514)521-0538.

BOIS-ROND. St-Jovite, 2 ch., foyer, saison. Boisé, vue magnifique. 10 min. Mt-Tremblant. (514)522-1453.

BORD DE L'EAU LAC CHAMPLAIN. 3 c.c., foyer, lac, saison. Petit paradis, faut voir! (450)248-0386.

### AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

#### 190 GARAGES, PARKING

2247 Ed.-Montpetit (coin Stirling & Willowdale). Stat. gar. chauffé. 45\$/m. 271-4168.

#### 251 BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE, face métro Berri UQAM. De 1400 à 10000 pi. ca., béton, a/c, stat. Opportunité. 521-6359.

#### 301 OEUVRES D'ART

ACHETONS TABLEAUX ORIGINAUX de N. Hudon, M.-A. Fortin, A. Rousseau, Suzor-Côté, L. Ayotte et autres peintres renommés. 466-8920.

#### TABLEAUX D'ART À VENDRE SUCCESSION (450)537-8277

#### 303 ANTIQUITÉS

ACHETONS ANTIQUITÉS. Service à domicile. 570-1954.

Antiquités en pin Tables, coffres, vaisseliers ouverts. Armoires Lachute (450)562-6983 (Montréal direct).

#### 307 LIVRES / DISQUES

111 A BEAU ET BON PRIX ACHAT LIVRES DOMICILE 274-4659

111 A BEAU PRIX. ACHAT LIVRES MtI et province. - (514)816-6159.

#### 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usage. 685-4051.

#### 325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

PIANO CHENE BALDWIN T.B. ETAT, 3,200\$ 270-3876

#### 335 BOIS DE FOYER

BOIS DE FOYER SEC Livraison rapide, 7 jrs/sem. Jusqu'à 21h. (514)862-2640

#### 430 TECHNIQUE ET MÉTIERS

URGENT! Ebénistes qualifiés. Temps plein, salaire selon compétences. (514)761-5177.

#### 450 EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEUR Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 40.000\$/par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5252, poste 310.

#### 529 OFFRE DE SERVICES

PIANISTE CLASSIQUE Improvise pour vous à votre domicile. 374-9413

#### 530 COURS

ANGLAIS ANGLOPHONE (Ph.D.) TOEFL. 8hrs. 200\$. Privé. 369-2521.

ANGLAIS INTENSIF. Maîtrise McGill. 1990, privé, semi-privé. 849-5484.

ATELIER D'ECRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.

#### 546 CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

SADOU. médium & clairvoyant africain. Satisfaction garantie, résultats rapides. 342-3763.

#### 575 DÉMÉNAGEMENTS

ARTISAN - DÉMÉNAGEUR Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9553

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

#### 597 RENCONTRES

PROFESSIONNELLE semi-retraîtée aimant concerts, théâtre, voyage. Cherche copain avec mêmes goûts et joie de vivre. Écrire à: dossier #526, Le Devoir, 2050 de Bleury, 9e étage, Montréal (Qué) H3A 3M9.

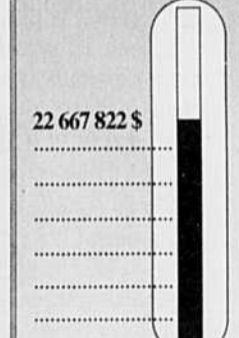
#### 695 AUTOMOBILES

BUICK LeSabre, 1990, excellente condition. (450)585-8904

TOYOTA COROLLA SD 97 34,000 KM, 13,000\$ (450)653-2116

VW JETTA 97, noire, 5 vit., rég. vitesse, portes élec., a.c., 24,000km. Comme neuve. 16.900\$. 529-8779.

### Objectif 32 200 000 \$



### SACHEZ RECONNAÎTRE LES SIGNES AVANT-COUREURS DE L'ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

- ✓ TROUBLES VISUELS: Perte soudaine de la vision, particulièrement à un œil, ou vision double.
- ✓ MAUX DE TÊTE: Maux de tête soudains, intenses et inhabituels.
- ✓ FAIBLESSE: Faiblesse soudaine, engourdissement et/ou picotement au visage, dans un bras ou une jambe.
- ✓ TROUBLES D'ÉLOCUTION: Difficulté temporaire soudaine à parler ou à comprendre ce qui est dit.
- ✓ PERTES D'ÉQUILIBRE: Manque de stabilité ou chutes soudaines, surtout si accompagnées d'un des signes ci-dessus.

Si vous éprouvez l'un des symptômes ci-dessus, consultez immédiatement un médecin.

### DÉCÈS

#### GOLD, DOUGLAS WILLIAM

Douglas William Gold est décédé subitement, le samedi 7 novembre 1998. Mari bien-aimé et meilleur ami de Gail Pinsky, père dévoué et chéri de David et Françoise, Robert et Wendy, grand-père adoré de Richard, Allison et Adam, fils dévoué de Esther et feu Reuben Gold et beau-fils de Sophie et Abe Pinsky, frère aimant et beau-frère de Michael et Ethel Gold, affectueux beau-frère de Harold et Avy Pinsky, Gloria Wilner, Jeff et Bev Pinsky, oncle très spécial de Jennifer, Lauren et Tamara Gold, Vanessa et Scottie Pinsky, Jonathan et Ryan Wilner, Noah et Michael Pinsky, il est tristement pleuré par sa famille et ses nombreux parents et amis.

Les funérailles auront lieu à la chapelle de Paperman & fils, 3888, rue Jean-Talon Ouest lundi 9 novembre à 14h30 et l'enterrement à la congrégation Shaare Zion, section jardin éternel, à Beaconsfield. Shiva privée.

Au lieu de fleurs ou cadeaux, des dons peuvent être faits à Douglas and Gail Gold Endowment Fund, a/s Hope & Cope, de la Fondation de l'hôpital général juif de Montréal, 3755, rue Côte Sainte-Catherine, H3T 1E2, 340-8251.

Sa passion a touché la vie de plusieurs, il sera jeune pour toujours.

### À LA SUITE DU DÉCÈS DE DOUGLAS WILLIAM GOLD, LES BUREAUX DE A. GOLD AND SONS LTD GOLD CASTLE HOLDINGS SERONT FERMÉS LE LUNDI 9 NOVEMBRE

IL ÉTAIT UNE INSPIRATION POUR NOUS TOUS

NOUS NE L'OUBLIERONS JAMAIS

### DÉCÈS

#### ÉMILIE ELLENBERGER, NÉE VON BACHST

Le 7 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, est décédée Madame Émilie Ellenberger, née Von Bachst, veuve du Dr Henri Elleberger. Elle laisse dans le deuil ses enfants Michel et Yaffa Ellenberger, Hélène Koppel-Ellenberger, André et Yukiko Ellenberger, Irène Ellenberger; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants Aiala, Tali, Claire et Frédéric, Anne et Werner, Martin et Joyce, Lydie et Nick, Keiko, Corinne, Judith; Suzanne, Anais, Camille, Gaëtan et Olivier; ses beaux-frères et belles-sœurs Edith Barnaud, François et Hélène Ellenberger, Paul et Annette Ellenberger, Maurice et Suzanne Martin et leurs familles, ainsi que les familles Ellenberger, Christol, Von Bachst, Romensky, Barnaud, Raviv, Koppel et Yamamura, et de nombreux amis en Russie, en France, en Suisse et au Canada.

La cérémonie religieuse aura lieu à la St John's Bukawonian Church, 670, 6<sup>e</sup> avenue, Lachine le mardi 10 novembre à 19h. Les funérailles seront le 11 novembre à 11h. L'inhumation suivra au cimetière Orthodoxe Russe de Rawdon. La famille tient à remercier le personnel du manoir Cartierville pour son dévouement.

## Propriétaires!

Logement à louer? Propriété à vendre?

975\$\*

\*3 lignes, 3<sup>ss</sup> par ligne supplémentaire. Samedi seulement: 20% de plus.

Heure de tombée: 14h30 tous les jours

985-3322

Communiquez avec un conseiller publicitaire dès maintenant

Différents forfaits disponibles.

LE DEVOIR



# É D I T O R I A L

## Questions référendaires

Bernard Descôteaux

Le Parti québécois et le Parti libéral sont toujours au coude à coude. Durant ces 12 premiers jours de campagne, ils ont surtout parlé d'économie, de santé, de fiscalité mais bien peu de ce qui les différencie vraiment: leurs visions respectives de l'avenir politique du Québec. Sur ce sujet, le vrai débat est à venir.

**L**es sondages des derniers jours montrent bien que depuis le début de la campagne électorale, le Parti québécois et le Parti libéral n'ont pas réussi à se démarquer l'un de l'autre. Toutes choses égales d'ailleurs, ils ont, en fait, maintenu leurs positions de départ. Les engagements électoraux pris par l'un et par l'autre n'ont provoqué aucun mouvement dans un sens ou dans l'autre. Ce match nul est une mauvaise nouvelle pour Jean Charest puisque l'égalité des voix favorise dans les faits le Parti québécois. Sa réaction ne tardera pas et sera tout ce qu'il y a de prévisible. Les attaques libérales porteront désormais de plus en plus sur la stratégie référendaire du Parti québécois qui est, tous les sondages des dernières semaines le montrent, le seul point sur lequel les Québécois ont de façon constante une opinion défavorable au Parti québécois. Ils ne veulent pas d'un nouveau référendum.

Que le chef libéral passe à l'attaque sur le front référendaire est heureux car s'engagera un débat essentiel sur l'avenir politique du Québec que personne n'a intérêt à occulter. Attendu par tous les fédéralistes qui donnent à cette élection un caractère référendaire, il ne doit pas être craint par les souverainistes. Leurs adversaires sont tout aussi vulnérables qu'eux lorsqu'il s'agit de préciser leur pensée constitutionnelle.

Du côté souverainiste, la question la plus évidente est celle de la tenue d'un référendum au cours du prochain mandat. Personne ne doute que Lucien Bouchard fera tout pour qu'il y en ait un. La lecture que fait un Jacques Parizeau de la stratégie dite des «conditions gagnantes» est qu'il y en aura un et son dessein est partagé par une majorité de Québécois qui, tout en souhaitant ne pas avoir à vivre un nouveau référendum, sont convaincus, nous disent les sondages électoraux, qu'il y en aura un malgré tout. Cette stratégie recèle son lot d'ambiguïtés sur lequel joue habilement M. Bouchard pour rassurer, créant malheureusement au passage de la confusion. Elle peut s'accepter si elle vise à éviter au gouvernement de s'enfermer comme René Lévesque dans une obligation de tenir un référendum avant la fin du prochain mandat mais pas si elle sert uniquement à jouer avec l'humeur des électeurs. M. Bouchard doit jouer franc jeu et dire clairement que son premier choix est de tenir un référendum et qu'il se comportera en conséquence. Personne n'est dupe du sens de cette stratégie du Parti québécois qui a tout à gagner en étant transparent. À la veille d'un prochain référendum, mais aussi chaque fois qu'il voudra faire un geste en faveur des «conditions gagnantes», ses adversaires ne manqueront pas de lui reprocher un manque de clarté.

La démarche référendaire que suivra le gouvernement Bouchard une fois réélu mérite aussi d'être précisée. Il faudrait savoir ce qu'il entend faire pour réunir ces «conditions gagnantes». Au-delà du fait de se comporter en «bon gouvernement» et d'atteindre le déficit zéro, que fera-t-il donc? Estimerait-il avoir obtenu le mandat de réunir ces «conditions gagnantes» et par conséquent le droit de mettre l'État au service de cette cause? Dans une entrevue à *L'actualité*, il évoquait récemment sa volonté d'amorcer une grande réflexion sur l'avenir du Québec à laquelle seraient conviés «les universitaires, différentes personnes, le public». La décision de la Cour suprême

sur la sécession du Québec rend indispensable une telle réflexion mais ne pourrait-on pas connaître le cadre dans lequel elle se déroulera et savoir si, du même coup, on reprendra le cycle des études préparatoires à la souveraineté? Pour éclairer le débat, M. Bouchard doit aussi faire état de sa réflexion personnelle sur la question du partenariat. Ces derniers mois, il indiquait que le partenariat serait minimal et avant tout économique. Est-ce bien toujours ce qu'il pense?

La participation du gouvernement péquiste aux négociations fédérales-provinciales sur l'union sociale ne manque pas de soulever aussi des questions. Placé en porte-à-faux comme le fut avant lui René Lévesque en participant à la brève séance de négociations constitutionnelles de 1978, Lucien Bouchard doit nous convaincre que cette participation n'est pas seulement stratégique. Il doit dire clairement ce qu'il est prêt à accepter et s'engager à jouer franchement, le cas échéant, le jeu de la négociation.

Cette question de l'union sociale est une belle occasion pour Lucien Bouchard de renvoyer la balle à Jean Charest. Outre que d'être désireux de négocier de bonne foi ce projet d'union sociale, celui-ci ne s'est pas montré disert depuis le début de la campagne sur les questions constitutionnelles, si ce n'est qu'il voit dans ce projet une occasion de manifester une volonté commune des Canadiens de vivre ensemble. Il pourrait nous dire un peu plus, notamment s'il est partisan d'une union sociale contraignante pour les provinces comme il le prônait lorsqu'il était chef conservateur.

Dans sa récente autobiographie, le nouveau chef libéral a écrit avoir «choisi le Québec parce que je veux offrir de nouvelles solutions à nos problèmes». Cette approche, si elle n'est pas en rupture avec celle du Parti libéral au plan constitutionnel, semble s'en éloigner comme le laissent entendre ses interventions qui, sur ce thème, demeurent toujours vagues. On ne sait toujours pas jusqu'où il appuie le programme constitutionnel libéral adopté en mars 1997 sous le titre «Reconnaissance et interdépendance». Tout en proposant de «rééquilibrer» les pouvoirs au sein de la fédération, ce document maintient une large part des revendications traditionnelles du Québec. Dans cet esprit, il doit préciser la place qu'il voit pour le Québec au sein de la fédération canadienne: doit-il être une province parmi plusieurs ou une province devenue différente à la faveur d'un fédéralisme asymétrique?

Entendre M. Charest préciser sa pensée sur l'entente de Calgary serait dans cet esprit capital. Voilà un sujet sur lequel il est aussi vague que Lucien Bouchard peut l'être à propos du référendum. Cette entente — ou est reconnu le caractère unique du Québec mais aussi le principe de l'égalité des provinces — est le point de départ probable d'une éventuelle négociation visant à permettre au Québec de signer l'accord constitutionnel de 1982. Même si une telle négociation n'est pas à l'horizon, Jean Charest se doit de donner des indications sur les exigences qu'il poserait alors au nom du Québec. Cela est essentiel pour connaître le fond de sa pensée constitutionnelle.

Jean Charest comme Lucien Bouchard se sont mutuellement posé certaines de ces questions auxquelles ils ont pris garde bien sûr de répondre jusqu'ici. L'un et l'autre peuvent camoufler commodément leur silence sous des attaques intempestives, mais malheureusement insignifiantes, à l'endroit de l'adversaire. Ce silence, s'il se maintenait jusqu'au 30 novembre, serait significatif.

**Péquistes et libéraux ont le devoir de clarifier leurs positions sur l'avenir politique du Québec**

### LETTRES

#### La clarté ne suffit pas

Jean Chrétien est habile. Il a réussi à marteler dans la tête de bien des gens que la seule question référendaire vraiment claire et honnête serait la siennne: «Voulez-vous vous séparer du Canada?» Et que lui répondent les souverainistes? Rien, ou à peu près.

Pourtant, il me semble que ce ne serait pas difficile. Qu'une question référendaire se doive d'être claire, j'en conviens. Que celle proposée par M. Chrétien le soit, je n'en doute pas. Mais je me permets de demander ceci: suffit-il qu'un discours soit clair pour qu'on puisse dire qu'il est honnête? N'est-il pas possible d'être d'une limpidité parfaite et d'induire quand même les gens en erreur? Certes oui! Et les exemples ne manquent pas.

Combien de petits démagogues, opérant à l'échelle d'un bureau ou d'un cercle d'amis, répètent à satiété que les immigrants sont des voleurs de jobs, que les homosexuels sont en train de donner le sida à tout le monde ou que les assistés sociaux sont les grands responsables de l'endettement de l'État? Chacune de ces affirmations est parfaitement claire. Il ne viendrait à l'esprit de personne de dire qu'elles sont nébuleuses et qu'on en saisit mal le sens.

Et pourtant, leur limpidité ne les empêche pas d'être grossièrement trompeuses. En fait, des affirmations aussi simplistes ne peuvent tout simplement pas faire autrement que d'induire en erreur, parce qu'elles simplifient à outrance

ce des réalités infiniment complexes. On voit donc très bien que la clarté ne suffit pas. Pour être véritablement honnête, un discours doit également respecter la complexité des faits dont il prétend rendre compte.

Or, les relations entre deux États peuvent aussi être des choses très complexes. Qu'on en juge par les nombreux scénarios possibles. Bien sûr, un État fédéré peut être inclus dans l'État fédéral: c'est le cas aujourd'hui du Québec et du Canada, comme du New Jersey et des États-Unis. Mais deux États peuvent aussi être souverains et être liés par des ententes plus ou moins serrées qui balisent leur souveraineté à différents points de vue: pensons aux rapports entre les États membres de l'OTAN, de l'ALENA ou de la CEE. Enfin, deux États peuvent être souverains et voisins, mais être très peu liés par de telles ententes: pensons à la Suisse qui, située au cœur de l'Europe, n'est membre ni de l'OTAN, ni de la CEE. Et entre ces quelques repères, une infinité de nuances demeurent possibles.

Dans ces conditions, comment ne pas conclure que l'on opère une simplification à outrance quand on réduit tout cela, comme le fait M. Chrétien, à la simple question de savoir si le Québec veut être «séparé» ou non du Canada? N'en déplaise aux amateurs de simplifications faciles, les propositions des souverainistes sur le partenariat économique ne sont pas simplement des «astuces» destinées à embrouiller le bon peuple. Elles correspondent bel et bien

à des scénarios possibles de relations entre États souverains et elles ont parfaitement leur place dans le débat et la question référendaire.

Chaque fois que Jean Chrétien entonne sa chanson de la «question claire, oui», un souverainiste devrait aussitôt se lever pour lui répondre: «Une question claire, oui. Une question simpliste et démagogique, non!»

Patrice Wiedmann  
Montréal, 7 octobre 1998

#### Le «salAMI»

Lors de sa conférence du 4 novembre, l'ex-premier ministre du Québec, Jacques Parizeau, a repris son rôle de professeur éminemment compétent pour expliquer aux nombreuses personnes présentes l'évolution de l'Accord multilatéral sur l'investissement. En somme, nous a-t-il dit, l'AMI est mort, mais la démocratie l'a échappé belle. Et il faut rester vigilant, car on voudra le faire renaître sous une nouvelle forme. Aussi, fait rare pour un homme de sa trempe, il a tenu à remercier deux journalistes du journal *Le Devoir* pour l'avoir «éveillé» aux dangers que représente l'AMI pour la liberté des États. Ces deux journalistes sont Normand Baillargeon et François Normand. Je leur dis bravo, ainsi qu'au *Devoir*, ce quotidien indépendant parmi les grands et puissants qui nous a mis en garde contre le salAMI.

Pierre-Paul Roy  
Laval, 5 novembre 1998

#### TAUX DE CHÔMAGE À 9,7%...



### Revue de presse

**U**n ami me confiait l'autre jour qu'il n'achetait plus *L'Express* et *Le Nouvel Observateur*. Il se contente d'en vérifier le contenu sur Internet. Si un article l'intéresse, il le copie.

L'ami en question est grand amateur de livres. Ce n'est pas demain qu'il bazardera sa bibliothèque. Au contraire, il est plus que jamais à l'affût d'une œuvre inédite, d'un roman oublié. Non seulement fréquente-t-il les livres, mais il est gourmand de littérature.

Pourtant, quand il m'a fait cette confidence, j'ai eu un pincement au cœur. Qu'arrivera-t-il à ces magazines de prestige si on ne les achète plus? Remarquez que j'en parle à mon aise, n'étant pas depuis pas mal d'années un fidèle client de ces publications.

L'événement du jeudi, j'aime bien à l'époque. On y donnait une interprétation du monde qui me convenait. La plupart des articles étaient écrits prestement, le parisianisme point trop appuyé. De toute manière, j'ai toujours mieux supporté l'afféterie snobinarde occasionnelle que le provincialisme.

Je crains donc un paysage dans lequel n'apparaîtraient pas ces publications venues de l'Hexagone, persuadé que je suis de l'importance primordiale qu'il y a de s'abreuver à toutes les sources de l'information. Quand le français est sa langue maternelle, quand on l'utilise dans la presque totalité de ses échanges, je ne vois vraiment pas pourquoi on s'interdirait de suivre de près l'activité sociale, politique et culturelle française. S'y refuser, c'est à n'en pas douter se limiter à un espace forcément restreint. Cette décision n'empêche pas de râler quand on n'est pas d'accord. Quand par exemple on pêche là-bas par excès d'américanophilie servile. Ce n'est pas se prosterner de

vant une quelconque vision passéiste de la mère patrie que d'être à l'écoute d'un pays qui nous est proche.

Rien de surprenant donc à ce que j'accueille avec satisfaction l'habitude qu'a prise *Le Devoir* de reproduire des articles de *Liberation* et du *Monde* et d'avoir un correspondant à Paris. Qu'on y voit une pratique de colonisée (je l'ai entendu!) dépasse mon entendement. Bien au contraire, il s'agit de fenêtres ouvertes sur un monde qui ne devrait pas nous laisser indifférents. Il en va même de notre survie.

D'accord, ce n'est pas chez nous. Nous at-on assez bassinés avec ce genre de repliement frileux comme si nous pouvions nous suffire à nous-mêmes! Ne peut-on pas s'aérer, aller au-delà du dernier gala de l'ADISQ, de la dernière robe de Céline et du prochain épisode de *La Petite Vie*, qui bien sûr sera vu par trois millions de téléspectateurs? Et si on le fait, est-il essentiel de se référer au *Washington Post* ou au *New York Times*? Est-il obligatoire de voir le monde en anglais, et exclusivement encore? Je ne le crois pas.

Ce ne semble pas être l'avis de certains communicateurs préposés aux différentes revues de presse que nous présente la télévision. Grâce à leurs recensions quotidiennes, le téléspectateur apprend automatiquement le contenu de la une, de la page éditoriale, voire d'une caricature, tirée du *Globe & Mail*. Le nom du journal sera d'ailleurs prononcé avec un fort accent *british* qui ressemble à la délectation qui se lit sur les lèvres d'un chef émérite parlant de son dernier lapereau aux prunes.

S'est joint à l'offensive, il y a peu, le nouveau journal torontois (et donc national) que l'on sait, autre fleuron de la pensée progressiste en Amérique du Nord. Et puis, il y a *The Gazette*, évidemment. Quelle tristesse, il

n'y a pas place pour le *Suburban* ou l'*Ottawa Sun*.

La personne qui a charge de lire pour nous peut retenir ce qu'elle veut de ses investigations. Il peut s'agir d'une nouvelle importante ou d'une banalité. D'un sondage sur la sexualité des «séparatistes» ou du risque immense qu'il y a à vivre en santé au Québec.

Le danger de tout cela vient de ce que l'ailleurs est offert au même rang que l'ici. On veut nous faire croire que le journal national (et torontois) nous est aussi parent que *La Presse*, le *Journal de Montréal* et *Le Devoir*.

À quelles lois obéit-on? À celles du commerce? Les journaux torontois ne sont-ils pas plus que jamais offerts sur des présentoirs un peu partout dans la ville? Des panneaux-réclames ne nous incitent-ils pas à dévorer le *Globe & Mail*? À celles de la canadienisation obligée du Québec? Cela se peut. Mais entre nous, peut-on s'attendre à autre chose d'une télévision (privée ou publique) qui invite un hurluberlu du genre de William Johnson à la presque totalité de ses émissions? Il ne manque à son palmarès que la *Soirée du hockey* et *Virginie*. On aurait songé à lui confier l'écriture d'un téléroman bilingue, dont il serait la vedette masculine, que je n'en serais pas le moins du monde étonné.

On jugera peut-être que je suis loin de mon propos qui est celui de la marginalisation de l'imprimé. On a sans doute raison. Que voulez-vous, le meilleur pays du monde, vision Jean Chrétien, me cause pas mal de soucis. Il m'empêche de penser sereinement, ainsi que je le souhaiterais, à une autre contrée plus modeste dans laquelle je me reconnaitrais. Mais Internet, le *Nouvel Obs*, me direz-vous, qu'en feriez-vous dans votre éden? Je pense que je me remettrais probablement à prendre mon exemplaire en kiosque. Les petits écrans me donnent mal aux yeux. J'ai l'impression d'y être plus ou moins esclave. Alors qu'un journal, etc.

### À PROPOS

#### ... de la téléphonie cellulaire

Dans son enquête sur l'équipement ménager d'avril 1997, Statistique Canada indique que 18,6% des ménages au Canada possèdent un téléphone cellulaire pour leur usage personnel (exception faite des téléphones cellulaires fournis par un employeur), une hausse par rapport aux 14,1% observés en avril 1996 (au moment où la question avait été posée pour la première fois). Les taux de pénétration du téléphone cellulaire présentent une corrélation positive avec le revenu, mais aucun lien très marqué avec le niveau de scolarité du ménage. Lorsqu'on répartit les taux de pénétration selon le niveau de scolarité à l'intérieur des quartiles de revenu, il semble que la scolarité ait très peu d'effet (indépendamment du revenu) sur l'incidence de la possession d'un téléphone cellulaire chez les ménages qui possèdent au

moins un diplôme d'études secondaires (Dickinson 1998). Ce n'est que dans le quartile de revenu le plus bas que le niveau de scolarité a un certain effet sur la possession d'un téléphone cellulaire. Lorsqu'on compare les taux de pénétration en 1996 et en 1997, on constate que le taux de croissance le plus élevé se situe chez les ménages à faible revenu et bas niveau de scolarité. De fait, on a observé le taux de croissance le plus élevé chez les ménages du deuxième quartile dont le chef ne détient aucun diplôme d'études secondaires. La croissance rapide chez les personnes à faible revenu indique que le service cellulaire est devenu de plus en plus abordable au cours de la période de 12 mois. *L'observateur économique canadien*, Statistique Canada, août 1998.

### LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910  
Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT  
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Rédacteur en chef adjoint CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DURÉ

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCE QUEDOIS

## IDÉES

## Investir dans l'enfance, échapper à la paralysie

La publication de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes il y a quelques jours montre certaines lacunes dans le cadre des politiques pancanadiennes à l'endroit des familles et des enfants. Certains secteurs clés sont mis en évidence dans l'enquête: des programmes de formation pour les parents et des soutiens aux parents sur le marché du travail. Judith Maxwell explique les raisons de ces lacunes et dans quelle mesure le Canada est en retard comparativement à d'autres pays industriels. Le Québec est en avance dans ce domaine et sa politique s'apparente aux modèles établis en France et en Australie.

JUDITH MAXWELL

Présidente des réseaux canadiens de recherche en politiques publiques et ancienne présidente du Conseil économique du Canada

Un nombre croissant de familles ne parviennent pas à s'acquitter de leurs responsabilités parce que le Canada n'a pas encore créé le partenariat de responsabilité qui permettrait d'offrir aux parents l'appui dont ils

ont besoin pour prendre bien soin de leurs enfants et relever en même temps les défis quotidiens d'un monde incertain. Au moment même où les familles deviennent plus vulnérables, on confie des responsabilités accrues aux pourvoyeurs de soins dans les familles.

L'intensification des engagements professionnels, le travail précaire et la compression des services publics ont contribué à l'érosion de certains tampons traditionnels qui aidaient les Canadiens à assurer un équilibre entre leurs responsabilités familiales et professionnelles.

■ Un nombre plus élevé d'emplois disponibles sont des postes faiblement rémunérés, offrant des avantages sociaux minimes, peu ou pas de formation professionnelle et un contrat de travail de courte durée.

■ La prévalence de travail faiblement rémunéré et l'augmentation du nombre de familles monoparentales ont eu pour effet de créer un double étai qui a contribué à précipiter 57 % des familles dans la pauvreté.

■ Les compressions dans les dépenses publiques au cours des années 90 ont touché plusieurs programmes de soutien essentiel pour les familles.

Cet alourdissement du fardeau de responsabilités des familles s'est produit au moment où les régimes de travail des familles ont subi des transformations radicales: 63 % de l'ensemble des familles biparentales sont constituées à l'heure actuelle de deux gagne-pain et 15 % des enfants font partie de familles monoparentales.

#### Conflits

Des visions contradictoires ont contribué à paralyser les Canadiens, comme l'indiquent les résultats de l'Enquête sociale générale de 1995: Dynamique économique et sociale des familles. Le projet met l'accent sur ce qui se passe à l'intérieur et entre les ménages. Les chercheurs analysent la façon dont les familles

s'adaptent au changement, sur le plan des politiques, du monde du travail et de leur propre structure. La prochaine étape du projet sera consacrée à l'examen des mécanismes d'adaptation des familles qui vivent dans des collectivités aux prises avec un déclin de leur base de ressources.

■ 68 % des hommes croient que l'homme et la femme devraient contribuer au revenu du ménage. Mais, 59 % des hommes et 51 % des femmes affirment que, lorsque la femme travaille, la famille peut en souffrir, notamment les enfants.

■ Plusieurs Canadiens croient que les femmes faisant partie de familles à deux gagne-pain devraient avoir le choix de demeurer à la maison avec leurs enfants. Par ailleurs, un nombre plus élevé de femmes s'efforcent d'être autonomes en ayant un emploi rémunéré et, lorsqu'on les interroge, elles se sentent souvent mal à l'aise face à des mesures d'appui aux femmes dans leur rôle familial non rémunéré.

■ Les femmes dans les familles monoparentales sont censées travailler et prendre soin des enfants sans s'interroger plus qu'il ne faut sur les meilleurs intérêts des enfants.

Les gouvernements et les employeurs sont aussi aux prises avec un certain nombre de contradictions:

■ Les programmes de transferts de revenu en faveur des parents à faible revenu soulèvent la méfiance parce qu'on craint que l'argent ne sera peut-être pas utilisé pour aider les enfants.

■ Plusieurs autres services, comme des ressources et des mesures de sécurité locales, des services de loisir et de renseignements sur le rôle parental, ont fait l'objet de coupes.

■ La vaste majorité des employeurs ne prend pas en considération les pertes de productivité liées aux tensions que suscitent le travail et la famille.

#### Quatre modèles

D'autres pays industrialisés confrontés à ces tensions ont mis de l'avant un éventail de stratégies.

■ **Soutien de famille.** Ce modèle, appliqué en Allemagne, vise à réduire les pénalités économiques subies par les femmes qui restent à la maison avec de jeunes enfants. (Seulement 40 % des Allemandes ont un emploi rémunéré et environ la moitié d'entre elles seulement travaillent à temps plein). Les autorités allemandes exigent des employeurs qu'ils accordent des congés parentaux d'une durée pouvant atteindre trois ans, les investissements dans les services de garderie sont maintenus au minimum et le régime fiscal favorise les familles ayant un seul gagne-pain.

■ **Égalité des sexes.** Ce modèle, qui vise l'égalité des sexes à la maison et en milieu de travail, est appliqué en Norvège



ARCHIVES LE DEVOIR

Sommes-nous en voie de fabriquer un nouveau tissu social pour soutenir les enfants?

et en Suède. La Norvège, notamment, a mis en place récemment un nouveau programme controversé d'allocation pour frais de garde d'enfants qui devient une subvention en espèces pour les familles dont les enfants n'ont pas de place dans les services de garderie.

■ **Choix.** La France et l'Australie ont opté pour un modèle de libre choix, en accordant des congés parentaux prolongés à celles qui désirent demeurer à la maison et en offrant aux autres des mesures généreuses de soutien pour des services de garderie et un programme universel d'allocations familiales.

■ **Paralysie.** Aux États-Unis, l'élaboration de politiques a été paralysée par la polarisation du débat entre l'image d'une politique familiale axée sur le «soutien de famille» et celle d'une politique inspirée par l'égalité des sexes.

#### La pire des situations au Canada

Les Canadiens se préoccupent vivement de l'incidence sur les jeunes en-

fants des familles à deux gagne-pain, et pour cause:

■ 72 % des femmes qui ont des enfants âgés de moins de 16 ans travaillent à plein temps, soit une proportion élevée si on la compare aux normes internationales;

■ les femmes canadiennes ont des heures de travail par semaine et par année plus longues que celles des femmes dans la plupart des autres pays industrialisés;

■ les femmes chefs de famille monoparentale sont soumises à des pressions qui les incitent de plus en plus à travailler à l'extérieur, même lorsque leurs enfants sont jeunes; et

■ les politiques canadiennes offrent des mesures d'appui beaucoup moins généreuses que celles de la plupart des pays industrialisés, bien que les États-Unis investissent encore moins que le Canada.

Mais des innovations récentes font état d'indices de changement encourageants:

■ Le Régime national de prestations pour enfants, qui fait partie d'un ac-

cord fédéral-provincial, vise à créer une base de revenu plus stable pour les familles à faible revenu et à offrir plus de services de soutien aux enfants et à leur famille.

■ La Saskatchewan, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont mis au point divers programmes visant à aider les familles à faible revenu et les enfants à haut risque.

■ Le Québec s'inspire de l'orientation prise en France et en Australie, en appliquant un modèle de libre choix.

Le Canada pourrait se retrouver avec plusieurs «modèles» d'aide aux familles. Le défi consistera à suivre l'évolution des enfants dans chaque province afin de tirer des leçons de toutes ces expériences diversifiées et de comprendre comment ces nouvelles stratégies s'intègrent à d'autres politiques et programmes. Sommes-nous en voie de fabriquer un nouveau tissu social pour soutenir les enfants? Ou y a-t-il encore des déchirures dans ce tissu qui laissent certaines familles et leurs enfants dans une situation très désavantageuse?

## L'autre médecine

Pourquoi Jean Charest veut-il empêcher les Québécois de choisir leur type de médecine?

JACQUES FOURNIER  
Employé dans un CLSC

En rendant public le programme de son parti en matière de santé, le chef libéral Jean Charest a illustré sa méconnaissance des réalités du réseau.

Il propose que, dans les milieux urbains, il n'y ait plus de médecins dans les CLSC pour les services médicaux courants. Il renoue ainsi avec l'opposition stérile des Fédérations de médecins qui, en 1972, étaient en désaccord avec le salariat des disciples d'Esculape, premier pas, comme chacun sait, vers le communisme.

L'eau a coulé sous les ponts depuis puisque, selon un sondage Angus Reid, 35 % des médecins québécois choisiraient le salariat si on leur en donnait le choix, tandis que 57 % opteraient pour le paiement à l'acte. Comme environ seulement 15 % des médecins québécois sont actuellement à salaire en ce qui concerne les services courants, les médecins sont plus ouverts au changement que ne le croit le Parti libéral. Force aussi est de constater que la profession médicale s'est beaucoup féminisée depuis 1972, ce qui tend à modifier les pratiques médicales.

Ce que le chef libéral ne réalise pas, c'est que le type de médecine pratiqué en CLSC, où le mode de rémunération est le salariat, est différent du genre de médecine pratiqué en polyclinique, où les médecins sont payés à l'acte.

Une étude de Marc Renaud, Jean Beauchemin et Carole Lalonde a permis de conclure qu'il y a une différence non négligeable entre les CLSC et les polycliniques quant à la qualité de la procédure entreprise pour poser un diagnostic sûr: la consultation en CLSC est plus longue et les examens plus rigoureux. La recherche a aussi révélé que la thérapeutique prescrite est plus souvent adéquate en CLSC, que lorsque des médicaments de type anxiolytique (par exemple: Valium) sont prescrits, ils le sont pour des périodes moins longues et enfin, que les médecins de CLSC suggèrent davantage de solutions de rechange concrètes et explicites au traitement médicamenteux. Pourquoi Jean Charest veut-il empêcher les Québécois de choisir le genre de médecine qui leur convient?

Ce ne sont pas les médecins des CLSC qui coûtent le plus cher! Des études de la Banque mondiale affirment d'ailleurs que, si un pays veut contrôler la croissance de ses coûts de santé, il doit d'abord mettre fin au paiement à l'acte de ses médecins. Quant à la proposition du chef libéral de forcer les polycliniques privées (des entrepreneurs autonomes) à ouvrir 24 heures sur 24, bonne chance!

Le Parti libéral veut par ailleurs éliminer la pénalité des jeunes médecins qui pratiquent en milieu urbain. A-t-il chiffré le coût de cette promesse? Au cours de la dernière décennie, la proportion du budget du système de santé qui est allée à la rémunération des médecins a pourtant constamment augmenté, au détriment de toutes les autres composantes du système.

Il y a un point positif dans le programme libéral: la suspension des fusions d'établissements. Ces fusions ne génèrent pas d'économies et rendaient confuses les missions des établissements.

Dans l'ensemble cependant, le programme libéral dans le domaine de la santé et des services sociaux est beaucoup moins intéressant que celui du Parti québécois.

## Un véritable enjeu pour les élections provinciales

## Enlever la poussière sur le rapport Pichette

FRANÇOIS ROBITAILLE

Conseiller en géomatique, l'auteur participe à plusieurs groupes de réflexion sur l'avenir de Montréal

À l'aube de cette nouvelle élection provinciale, il est grand temps de laisser de côté les petites querelles sur la «re-réforme» de la santé et l'abolition de la SGF et de prendre des engagements fermes sur un point crucial de l'économie québécoise: la relance de la vitalité de la région métropolitaine.

Celle-ci, avec plus de trois millions d'habitants, constitue la plus grande zone urbaine du Québec et possède la plus grande concentration d'entreprises d'envergure régionale, nationale et internationale de la province. Il va sans dire que la ré-

gion de Montréal est le principal moteur économique du Québec.

Or depuis le début des années 90, toute une série d'études, de mémoires, de rapports, de sommets, de forums, de consultation, etc. ont vu le jour. Parmi ces documents: le rapport du groupe de travail sur Montréal et sa région, communément appelé le rapport Pichette. Ce rapport, publié en décembre 1993, mettait en lumière certains problèmes cruciaux qui nuisaient (et qui nuisent toujours) à la prospérité économique et sociale de la métropole et de sa région:

■ manque de cohérence, de coordination et de solidarité entre les différents organismes, pôles économiques et paliers gouvernementaux;

■ niveau de dépenses élevé et fiscalité mal adaptée aux responsabilités d'une métropole;

■ appauvrissement du centre et développement éclaté lié à l'étalement urbain

et à l'absence d'une vision régionale;

■ «[...] manque de leadership organisé et absence d'un lieu commun de décision» pour les questions relatives à l'aménagement du territoire, l'environnement, le développement économique, la promotion et la prospection extérieure.

La naissance de ce rapport a nécessité au-delà de 130 réunions de travail, des rencontres avec près de 200 personnes intéressées, de près ou de loin, au développement de la région, et près d'une centaine de mémoires ont été recoltés avant d'émettre 105 recommandations d'actions souhaitables au développement de la région métropolitaine.

Ces recommandations se résument en quelques mots: implantation de nouvelles structures permettant un regroupement des forces, concertation entre les différents groupes d'intervenants et coordination des ac-

tions selon un plan de relance clair.

Il serait irresponsable de laisser la poussière s'accumuler encore plus longtemps sur ce rapport. Bien sûr, on peut ne pas être d'accord avec l'ensemble des recommandations formulées mais on ne peut se permettre d'ignorer les problèmes latents qui y sont soulevés. Il est urgent que Québec entreprenne des actions appropriées pour régler, une fois pour toutes, ce fardeau qui pèse sur les épaules de la région de Montréal.

Ces problèmes ne peuvent être résolus au niveau municipal. Ce sont les partis provinciaux qui doivent d'abord prendre des positions claires et adopter un plan de relance cohérent pour la région métropolitaine.

Comme le soulignait récemment Vera Danyluk lors de son entrevue avec le quotidien *Le Devoir*, le gouvernement de M. Bouchard a créé le ministère d'État à la métropole qui devait

mettre en place la Commission de développement de la métropole. Celle-ci devait répondre au rapport Pichette et agir comme «levier de la relance de la région montréalaise». Malheureusement, cette commission n'a jamais vu le jour, et le seul projet «palliatif» (fusion des sociétés de transport) visant le développement d'un sentiment d'appartenance à la métropole a été mis au rancart. Nous nous retrouvons donc pratiquement à la case départ...

Après ce premier raté, il faut à tout prix que le prochain gouvernement provincial reprenne les choses en main. Ceci est essentiel si l'on veut que la région métropolitaine puisse enfin espérer sortir de cette impasse. C'est une grande partie de l'économie du Québec qui est présentement en jeu. L'équation est très simple: si la métropole du Québec demeure faible, l'ensemble du Québec restera faible...

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (cartooniste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsables des pages thématiques); Martin Dulos et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutriscac, Benoît Munger (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélière (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commiss). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau, Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (com

# LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

### Les francophones du pays pressent Ottawa de prendre ses responsabilités

ÉRIC DESROSNIERS  
LE DEVOIR

Après l'avoir vu réduire ses subventions de 30 % en trois ans au nom de la lutte contre le déficit, les organismes des communautés francophones du pays pressent le gouvernement fédéral d'assumer ses responsabilités et de relâcher un peu, à présent, les cordons de la bourse.

Si la diminution de l'aide d'Ottawa a eu pour heureuse conséquence de forcer les organismes à mieux cerner leurs priorités d'action et à s'ouvrir à de nouveaux partenaires, rapporte le président de l'Association des théâtres francophones du Canada, René Cormier, elle les a aussi souvent obligés à fermer leur permanence et à consacrer une part de plus en plus grande de leurs activités à la collecte de fonds.

En pleines négociations avec Patrimoine Canada pour le renouvellement des ententes sur leur financement pour les cinq prochaines années, les organismes

francophones nationaux (OFN), dont la mission est d'assurer la liaison entre les organismes francophones et de développer une vision et une action d'ensemble, demandent au gouvernement qu'il hausse sa contribution à leur égard au niveau qui prévalait en 1992. L'ensemble des organismes francophones du pays recevaient 309,4 millions en 1992-1993, comparativement à 215,6 millions en 1996-1997, alors que les OFN voyaient leur part réduite de 28 millions à 20 millions.

«On sait bien qu'un retour au niveau de financement des années 1980 n'est pas possible», dit le président de l'Association des aînées et des aînés francophones, René Toupin, mais la situation présente n'est pas acceptable.

Le financement, dit-il, pourrait continuer à être attribué en fonction des projets mis en œuvre par chaque organisme, mais il devrait également prendre la forme d'une subvention de base minimale permettant aux organismes d'assurer une certaine continuité dans leur travail. On voudrait également voir le gouvernement se donner un méca-

nisme encourageant non seulement Patrimoine Canada, mais l'ensemble des ministères fédéraux, comme le prévoit la Loi sur les langues officielles, à s'impliquer financièrement dans le domaine.

Jugeant la ministre Sheila Copps et ses fonctionnaires réceptifs à ces arguments, MM. Toupin et Cormier savent toutefois qu'ils auront à en convaincre de plus coriaces au sein du cabinet.

«Le moment serait pourtant bien choisi pour montrer de l'ouverture à nos demandes», croit René Cormier. Avec le Sommet [de la francophonie] qui s'en vient en 1991 à Moncton, l'Année de la francophonie que le premier ministre Chrétien s'apprête à déclarer [pour la même année] et les Jeux de la francophonie à Ottawa en 1991, ça serait cohérent que le gouvernement investisse dans le développement des associations francophones canadiennes.

Réalité méconnue

Porte-parole d'organismes nationaux, MM. Toupin et

Cormier sont particulièrement bien placés pour observer l'évolution du rôle et du mode de fonctionnement des organismes francophones du pays. Bien préoccupés par la situation financière de ces organismes, les deux hommes se disent encouragés par leur degré de vivacité.

Parlant chacun de leur coin de pays, René Toupin confie: «Au Manitoba, je dirais que la communauté francophone est plus vivante qu'elle l'était il y a 25 ans.» «Malgré les difficultés économiques que l'on sait au Nouveau-Brunswick, enchaîne son compère, on constate une présence économique de plus en plus forte des francophones, au point d'en changer le paysage, par exemple, de Moncton.»

«La francophonie canadienne, poursuit-il, doit être vue comme une série de réseaux extrêmement actifs, en contact avec le Québec et les francophones des autres pays, et qui finissent par constituer des lieux de ralliement et de concertation très efficaces. Elle est bien de son temps. Elle est orientée vers l'avenir. Et elle prend les moyens pour se développer.»

### Pressions sur Clark pour unir la droite

SUITE DE LA PAGE 1

Toronto (PC) — Joe Clark n'a même pas encore pris la tête des conservateurs fédéraux qu'il est déjà remis en question par des membres en vue de son parti.

M. Clark — qui sera vraisemblablement élu chef du Parti conservateur cette semaine — garde ses distances en ce qui concerne le projet de regroupement des forces de la droite, ce que ne présentent pas du tout certaines personnalités influentes de l'Ontario et de l'Alberta.

«Il pourrait bien se retrouver à l'extérieur de l'action», dit le solliciteur général de l'Ontario, Bob Runciman. «Je trouve cela regrettable.» Ce sentiment est partagé, et des députés des législatures ontarienne et albertaine pressent M. Clark d'appuyer «l'Alternative unie» prônée par le leader réformiste Preston Manning.

«Joe Clark a complètement tort», estime le député ontarien Bill Murdoch. «Il rate encore une fois le coche en ne tenant pas compte de ce qui se passe.»

Gabe Spoleini, deuxième vice-présidente du Parti conservateur ontarien, croit que Joe Clark reste trop attaché au passé. «Les temps ont changé», dit-elle.

Joe Clark montre peu d'intérêt pour la proposition visant à fusionner les partis conservateur et réformiste, alors que plusieurs estiment que c'est le seul moyen de défaire le gouvernement libéral à la prochaine élection.

Preston Manning a pressé samedi M. Clark d'assister au premier congrès national de l'Alternative unie, qui aura lieu à Ottawa du 19 au 21 février. M. Clark croit pour sa part que l'union de la droite a peu de chances de marquer des points, à part dans l'ouest du pays.

«La regrettable et inéluctable réalité, c'est que n'importe quelle organisation rappelant d'une façon ou d'une autre le Parti réformiste n'aura aucun succès en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique», a-t-il déclaré à Banff lors du congrès annuel des conservateurs de l'Alberta.

L'influence de Joe Clark est cependant limitée. Il n'occupe pas de siège au Parlement, où son parti ne détient que 19 sièges comparativement aux 60 du Parti réformiste, et il ne prévoit pas chercher à obtenir un siège d'ici la prochaine élection générale, préférant consacrer ses énergies à la reconstruction du parti à l'extérieur des Communes. On se souvient en outre de lui comme d'un premier ministre perdant qui a gouverné pendant seulement 11 mois, entre avril 1979 et mars 1980.



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

### Comment nous joindre?

#### La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

#### La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

#### Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

#### Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 300, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoyé de publication — Enregistrement n° 6858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## BOUCHARD

leur inquiétude dans les rues de la ville.

Tout s'est déroulé de façon pacifique dans le froid de ce dimanche gris. Le ressentiment était toutefois palpable. On y trouvait des employés de l'hôpital de Jonquière inquiets des conséquences sur leur emploi du transfert de services, des ambulanciers mécontents de leur horaire de travail au volant de leur ambulance hurlante, des enseignants de la CEQ, qui talonnent Lucien Bouchard pour réclamer l'équité salariale (800 millions), des médecins et des citoyens de tout âge dénonçant le «mépris» du gouvernement à leur endroit mais aussi de leurs voisins de Chicoutimi.

«Je ne conçois pas qu'un homme politique ne soutienne pas sa population. J'ai voté PQ en 1991 mais là, Lucien Bouchard n'aura pas mon vote», a lancé furieuse Andréa Boudreau qui travaille depuis 20 ans à l'hôpital de Jonquière.

Deux hommes fermaient la marche en tenant une grande banderole avec l'inscription: «Bouchard, tu passeras pas fort dans ton château fort». Plus loin, un retraité disait craindre la perte de services. Là-bas, un médecin soulignait que pour la première fois au Québec, on entendait le corps médical crier qu'il ne pouvait pas assurer la qualité des soins. «On a besoin de la collaboration des médecins de Chicoutimi», a ajouté Claude Déry, chef du Service d'ur-

gence à Jonquière.

Le maire de Jonquière, Marcel Martel était également avec les citoyens, se bornant à souligner qu'il y avait une obligation de résultat dans l'intérêt commun. Il a refusé de s'avancer sur le terrain glissant des effets de cette crise sur la campagne locale de M. Bouchard. Un manifestant l'a d'ailleurs décrit comme «l'ange-gardien de Bouchard». De fait, M. Martel a participé à l'assemblée d'investiture de M. Bouchard quelques heures plus tard.

Avant la tenue de cette assemblée, où Lucien Bouchard a pris la défense de l'artisan de la réforme de la santé, le chef du Parti québécois a soutenu que la réforme était un virage nécessaire qui «a sauvé notre système de santé» et que de ce fait, tous les Québécois doivent pousser à la route.

«Ce n'est pas parce qu'une région a comme député un premier ministre qu'elle peut être exemptée de la réforme de la santé qui s'applique à l'ensemble du Québec. Ce n'est pas parce qu'il y a des élections non plus que le gouvernement va céder à quoi que ce soit qui n'est pas conforme à l'ensemble des politiques qui s'appliquent au Québec», a-t-il assuré avant de trancher que «les gens voteront comme ils voudront, notre gouvernement va se tenir debout».

## CHAREST

SUITE DE LA PAGE 1

pitaires qui aimeraient avoir un traitement égal.»

Mais, répète Jean Charest, l'«idée plus forte que toute autre chose» de la souveraineté empêche le gouvernement Bouchard d'y voir clair. Il compte, lui, aider les intervenants infirmiers et médicaux à rebâtir le réseau «détruit» par les péquistes.

«On n'acceptera jamais de mettre les systèmes de santé et d'éducation à la remorque de ceux et celles qui veulent la souveraineté du Québec. [...] Le PQ préfère les structures à la santé et le Parti libéral la santé à la souveraineté.»

Le chef libéral a, en fait, haussé le ton d'une coche au sujet de l'option souverainiste du gouvernement. Il fait maintenant allusion directement à la souveraineté, à l'indépendance et à la séparation, tenant pour acquis qu'il y aura un autre référendum même si l'électorat, lui, n'en veut pas.

«Ils vont faire à leur tête le jour où ils seront élus, peu importe ce qu'en pense la population du Québec.»

Tous les candidats péquistes parlent de souveraineté durant cette campagne, dit-il, ce qui prouve qu'il s'agit de l'enjeu le plus important pour le PQ. Quant au Parti libéral, l'enjeu demeure la santé et le chef a répété hier qu'un changement constitutionnel pour satisfaire le Québec n'était pas du tout un thème électoral.

Le PLQ fera d'ailleurs parvenir aux familles québécoises une copie annotée de l'entrevue accordée par Lucien Bouchard à L'actualité il y a quelque temps. Le premier ministre y indiquait son désir de travailler aux conditions gagnantes du référendum dès sa réélection.

«Ce que ce document dit c'est que le lendemain d'une victoire du Parti québécois, insiste M. Charest, tout sera mis en œuvre pour repartir un référendum. Ça veut dire que les millions de dollars qu'on a dépensés, les divisions, les chicanes recommencent.»

L'élection sera déterminante, rappelle donc M. Charest. Ce sera un «choix de siècle». Et si les Québécois choisissent le Parti québécois, souligne-t-il, les résultats seront désastreux. «On va encore se diviser, se déchirer dans nos familles, nos milieux de travail, entre les générations, les villes contre les régions.»

Aux déchéments, le chef libéral dit opposer un plan de croissance qui mise sur la réussite, la solidarité, les grands rêves et les ambitions des Québécois. Il a de nouveau cité en exemple la compagnie Bombardier, comme source de fierté.

«Le jour où nous nous retrouverons ensemble autour d'un grand projet, d'un grand plan, ce sera le jour de la grande réussite du Québec parce que le prochain siècle sera le siècle qui appartiendra aux Québécois.»

Prenant parfois des allures de preacher américain sur une scène centrale au Patinodrome de Sainte-Foy, le poing en l'air, haranguant la foule qui ne demandait pas mieux que de lui répondre du tac au tac, M. Charest a sans doute martelé son discours le plus agressif depuis le début de la campagne. Souhaitant revoir le Québec où il a grandi, il a accusé le gouvernement du Parti québécois d'avoir détruit les systèmes de la santé et d'éducation.

Hier, M. Charest a une fois de plus ridiculisé les affiches électorales du PQ. Le vert de la confiance des péquistes, dit-il, n'est rien d'autre qu'un message subliminal qui dit: j'ai besoin de vacances. «Prenez-les vos vacances», lance-t-il en conclusion aux élus péquistes.

### Hydro augmente la pression

Richmond (PC) — Le comité des Citoyens du Val St-François qualifie de coup de force la décision d'Hydro-Québec de déposer en Cour supérieure une requête de transfert de propriété. Cette mesure exceptionnelle permettrait à Hydro de prendre possession des terrains nécessaires à son projet de ligne Des Cantons avant même que le délai prévu par la loi pour contester l'expropriation par la Société d'Etat soit expiré. «Une fois de plus, Hydro-Québec tente de bulldozer les citoyens du Val St-François, d'attaquer les droits des gens ordinaires. Est-ce que le gouvernement Bouchard va encore cautionner ce comportement indigne d'un organisme public?», s'interroge la présidente du comité des Citoyens du Val St-François, Monique Fournier.



Des réfugiés nicaraguayens demandent de l'eau potable, qu'on leur distribue au compte-gouttes.

## NICARAGUA

SUITE DE LA PAGE 1

Comme si le pays avait eu les veines coupées. De chaque côté du pont de Tipitapa, les automobiles qui attendent pendant des heures pour passer s'étirent sur un kilomètre. Et par un vieux pont piétonnier dont on ne se servait plus depuis des années circulent des milliers de personnes par jour. Contre l'attente et sous la lourde chaleur nicaraguayenne, les gens consomment. Les petits vendeurs se sont installés. En faisant à leurs clients de meilleurs prix qu'à Managua où, comme dans le marché Oriental, on dit que des commerçants malhonnêtes ont mis la main sur des dons de riz et de fèves qu'ils revendent à profit.

#### L'aide se déploie

L'armée nicaraguayenne travaille d'arrache-pied et l'aide internationale se déploie avec une certaine vigueur, fait de son mieux pour atteindre les zones détruites, tandis que le gouvernement Aleman continue de faire tiquer les ONG et plusieurs gouvernements étrangers pour la désorganisation et le népotisme dont il fait apparemment preuve dans la distribution des secours alimentaires, vestimentaires et médicaux dont les 700 000 sinistrés ont urgemment besoin. «Le consul doit rencontrer [hier] le gouvernement. On voudrait savoir où on s'en va!», peste un responsable de l'ACDI à Managua. C'est ainsi qu'à Tipitapa, les camions transportant de l'aide humanitaire vers le nord n'ont pas droit de passage prioritaire — samedi dans cette petite ville, une coopérante n'avait que vingt litres d'eau à distribuer à près de 600 réfugiés. C'est en outre ainsi que, dans des municipalités comme Esteli et Posoltega, où l'ouragan a fait des ravages terribles, les premiers secours gouvernementaux ont été bloqués par des luttes de pouvoir politiques — et religieuses — qui ont empêché que l'aide parvienne plus rapidement aux villes et villages qui n'étaient pas assez libéraux ou catholiques — les évangélistes ont un certain poids politique au Nicaragua — au goût du pouvoir.

Des accusations malveillantes, se défend le président Aleman, qui a fait expulser ce week-end une coopérante américaine qui l'avait critiqué en suggérant aux gens, par l'entremise du Web, de faire parvenir leurs dons aux ONG plutôt qu'au gouvernement. Il y a peu de temps, l'organisa-

tion Transparency International publiait d'ailleurs une évaluation où, à l'échelle des gouvernements corrompus, celui de M. Aleman était l'un des plus mal vus en Amérique latine.

Cela dit, les secours aériens s'accroissent depuis quelques jours et l'approvisionnement en eau potable a été rétabli presque partout au pays, ce qui était une priorité. «Il faut à tout prix éviter que les gens consomment de l'eau contaminée», affirme Anne-Marie Tremblay, une infirmière de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal qui a débarqué hier à Managua. Car dans deux ou trois semaines, si rien n'est fait tout de suite, si des médicaments ne sont pas distribués, il y aura du dengue et du choléra. J'en vois déjà les signes.»

Les Nicaraguayens semblent peu à peu sortir de l'état de psychose dans lequel l'ouragan les avait plongés. En ce premier dimanche d'après-catastrophe — ensoleillé —, ils partageaient avant tout le deuil de ceux qui ont perdu des proches dans l'épouvantable glissement de terrain survenu sur les flancs du volcan Casetas (creusant un canyon de 200 mètres de profondeur sur deux kilomètres de large). Plusieurs encore vivent aussi avec la torturante inquiétude d'avoir perdu des amis ou des parents. La télévision et la radio diffusent à tous moments de la journée — tout le monde est loin d'avoir le téléphone au Nicaragua, surtout en milieu rural — ces messages, comme des bouteilles lancées à la mer, de gens qui attendent impatiemment des nouvelles.

#### Silence «meurtrier»

Au sein de la société civile nicaraguayenne, on fulmine par ailleurs à l'idée que Mitch aurait été moins meurtrier si le gouvernement s'était montré plus préventif. Car l'ouragan avait été annoncé plusieurs jours à l'avance. Tout le monde se souvient ici des précautions qu'avait prises l'ancien gouvernement sandiniste pour préparer la population contre le passage de l'ouragan Joan en 1988. «Aleman n'a rien dit, mais il savait», affirme Magda Irujo, de l'organisation environnementaliste Umboldt. Il n'a rien dit parce qu'il craint comme la peste de faire fuir les investissements étrangers. C'est une honte. C'est meurtrier. Somoza ne s'était pas comporté aussi sauvagement après le tremblement de terre de 1972 [qui avait fait 10 000 morts].»